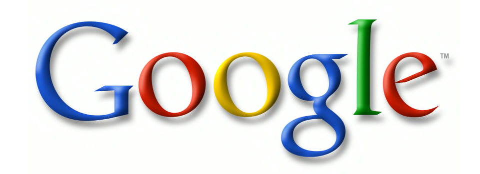
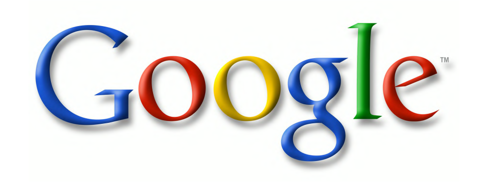
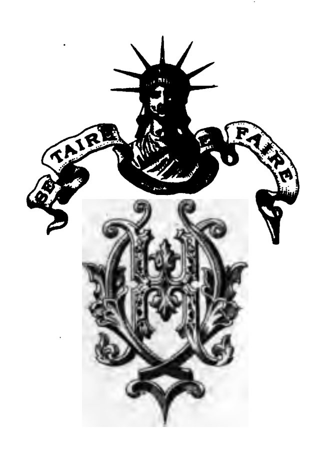
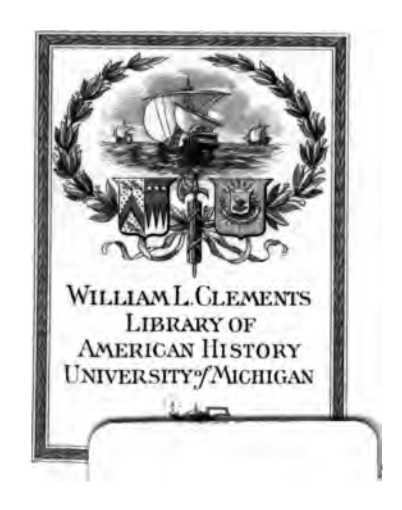



Google




SE TAIRE LE FAIRE


WILLIAM L. CLEMENTS
LIBRARY OF
AMERICAN HISTORY
UNIVERSITY of MICHIGAN



BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

JEAN CABOT

PAR

L'ABBÉ J.-D. BEAUDOUIN

LÉVIS
PIERRE-GEORGES ROY, EDITEUR
—
1898


BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

JEAN CABOT

PAR

L'ABBÉ J.-D. BEAUDOUIN

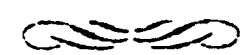
LÉVIS

PIERRE-GEORGES ROY, EDITEUR

—

1898

JEAN CABOT



Le sujet de cette dissertation n'a pas le mérite de la nouveauté. Que l'on ouvre une histoire du Canada, le nom de Cabot s'y rencontre dès les premières pages. Mais que de variantes d'un auteur à l'autre !—Les uns parlent de *Jean*, les autres ne voient que *Sébastien.* Puis viennent les contradictions sur les dates et sur les courses aux plages inconnues, sur le lieu du débarquement. A qui l'honneur de la découverte doit-il être donné ?... Tout cela est discuté, nié, affirmé... si bien, que le lecteur ahuri reste sous une impression presque nécessairement fausse.

Aujourd'hui, je voudrais rendre à César ce qui appartient à César, et à *Jean* Cabot le juste tribut d'hommage qu'il mérite.

A part la question individuelle, les voyages de Jean Cabot se rattachent à une page très intéressante de notre histoire, la dispute relative à la possession des terres baignées par les eaux du golfe Saint-Laurent, dont les Français et les Anglais revendiquent la priorité.

C'est un fait avéré que, dans les revendications, on a toujours donné comme premier argument la priorité de découverte et de prise de possession. Est-ce à tort ou à raison ? Il me suffit de constater le fait avec John

Hopkins (1). " At the time of the settlement of America, it was a recognized principle of the law of the nations that the discovery of an uncivilized country by the subjects of any european power gave to that power a title to the country, the only difficulty being the question as to what constituted discovery, or what nation was the discoverer. This principle was the foundation of the right of the crown of England."

Sir George Peckham, chevalier, Edward Haies, dont les mémoires se trouvent dans la collection Hakluyt, (2) en appellent aux découvertes de Cabot pour soutenir les prétentions de la reine Elizabeth sur l'Amérique du Nord, tandis que les Français ne peuvent prouver aucune prise de possession antérieure à l'année 1504. (3)

Partant de là, R. Hakluyt (4) peut affirmer que la reine d'Angleterre a droit sur tout le territoire américain " from Florida to the circle arctic..., if to have a right on a country, it sufficeth to have first seen and discovered the same."

1—*University Studies...*, Baltimore 1885, III, 124.

2—R. Hakluyt, *Voyages, Navigations.* Londres, 1810, III, 208.

3—*Collections de documents*, Québec, 1883. I, 9, 10.—*Hist. gén. des voyages*, Didot, Paris, 1754, XII, 99.

4—*Voyages...* III, 184.

De là sont venus, à l'origine de la colonie, les empiétements réciproques, entre le 40e et 50e degré de latitude, qui ont eu pour résultat la question des limites de l'Acadie.

Sans discuter le mérite des prétentions anglaises, je vais exposer simplement les notes que j'ai pu recueillir sur le découvreur de l'Amérique du Nord.

L'histoire de Jean Cabot est plus connue depuis quelques années, grâce à la découverte de documents ignorés des premiers historiens de l'Amérique du Nord, et du Canada en particulier.

Il est possible, à l'heure présente, de rectifier les anciennes chroniques du seizième siècle, v. g. celles de *Pierre Martyr*,(1) historiographe des rois d'Espagne et auteur des *Décades*, dédiées à Léon X ; celles de *Ramusio* (2), secrétaire du Conseil des Dix à Venise. Ces deux écrivains étaient amis de Sébastien Cabot. Les *Décades* de Pierre Martyr, les *Navigations et*

1—Pierre Martyr d'Anghiera, 1455-1526, historien italien, employé à la cour d'Espagne, publia " De rebus Oceanicis et de Orbe Novo decades ", où se trouvent beaucoup de détails sur les voyages de Christophe Colomb, et sur ceux de ses contemporains.

2—Jean-Baptiste Ramusio, 1485-1557, cosmographe vénitien, fut secrétaire du Sénat, puis du Conseil des Dix, et publia un recueil des *Navigations et Voyages* en italien. Il était l'ami de Sébastien Cabot et du cardinal Bembo.

Voyages de Ramusio, renferment beaucoup d'inexactitudes, toutes au détriment de Jean Cabot, que ces auteurs dépouillent, au profit de Sébastien, son fils.

Il semble, au moins, que les auteurs anglais de la même époque auraient pu retoucher l'œuvre de leurs devanciers. Point ! Richard Hakluyt (1), Eden (2), Purchas (3), n'ont guère fait que de la traduction, copiant Pierre Martyr et Ramusio. Cinquante ans après la mort de Jean Cabot, on semblait ignorer, en Angleterre, l'existence des pièces officielles relatives au voyage de découverte.

N'en soyons pas surpris. Jean Cabot eut cela de commun avec Christophe Colomb et Fernand Cortez, que, après avoir donné l'impulsion au commerce de l'Angleterre, créé sa marine par l'appropriation de pays lointains et inconnus, il resta oublié de ses contempo-

---

1—Richard Hakluyt, 1553-1616, gradué d'Oxford, publia divers ouvrages sur les principales navigations et les principaux voyages et trafics de la nation anglaise. Pour honorer sa mémoire on a fondé, en 1846, la Société Hakluyt.

2—Eden, ami de Sébastien Cabot, 1559 (?) a fait des collections de récits de voyages.

3—Sam Purchas, 1577-1626, gradué de Cambridge, publia des récits de voyages : *Purchas, his pilgrimages or relations of the world and the religion*, 1613.

rains et consuma dans la douleur les jours de sa vieillesse.

Notre siècle a rompu avec les vieilles traditions. Des hommes sérieux se sont mis à l'œuvre avec le plus grand succès. En 1831, Richard Biddle, avocat de Pittsburg, a tiré de l'oubli bon nombre de documents, mis en lumière plusieurs faits oubliés, et rectifié des assertions inexactes des chroniqueurs du seizième siècle. Toutefois son œuvre "Memoir of Sebastian Cabot" n'est qu'une longue apologie du fils, qu'il considère comme l'auteur des découvertes anglaises en Amérique. Plus récemment d'autres chercheurs, Nicholls, Brevoort, Steven, Kidder Koll, d'Avezac, Henri Harrisse, etc., ont traité le même sujet soit directement, soit indirectement, et élucidé certains points se rapportant à l'histoire de Jean Cabot.

M. Justin Winsor, bibliothécaire à l'Université de Harvard, s'est mis à l'œuvre à son tour, et, utilisant tous les matériaux anciens et modernes, il a pu arriver à des conclusions entièrement nouvelles. Grâce à ces ouvrages précieux, où nous avons puisé abondamment, il devient facile de mettre sous les yeux des lecteurs une esquisse de la vie et des œuvres de Jean Cabot.

I

Zuan Caboto naquit à Gênes ou dans les environs, si l'on en croit quelques documents anglais et espagnols où se trouve l'expres

sion de " Genoa's son (1)" en parlant du fils de Jean, et celle de " Genoese " lorsqu'il s'agit du père.

Toutefois, comme on ne peut en établir la *certitude*, les conjectures vont leur train.

D'après M. J.-C. Brevoort, de Brooklyn, Jean Cabot pourrait être *savoyard*. Voici ce qu'il insinue à l'appui de ses dires. Dans les Lettres et documents relatifs au règne de Henri VIII (I. pt. p. 939, doc. 5639), il trouve le texte suivant (2) : 27 nov. 1514 : " Patent denization to Anthony *Chabo*, surgeon, native of Savoy ", et deux ans auparavant, il constate qu'une récompense de 20 louis a été accordée au même personnage. M. Brevoort se demande si les *Cabot* ne sont pas originaires de la Savoie ? Cet *Anthony* n'est-il pas un quatrième fils de *Jean*, venu en Angleterre après la mort de son père et le départ de son frère Sébastien pour l'Espagne (3) ? D'autre part, il est notoire que le *Cabot* du Languedoc,

---

1—Lettre de l'ambassadeur d'Espagne, De Ayala, 25 juillet 1498, traduite par J. Winsor, III, 57.

John Stow, *Chronicle of England*, cite un passage de Fabian relatif à l'année 1498 : " This year one Sebastian Gabato, a Genoa's son..." J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 37.

2—Justin Winsor : *Narrative and Critical history of America*, 1884, III, 18.

3—J. Winsor, *Narrative and Critical history of America*, III, 18, note.

aussi bien que ceux de Jersey et de la Nouvelle-Angleterre, se prétendent issus de Jean Cabot (1). Est-ce que les petits fils du grand navigateur, en passant de l'Angleterre au Sud de la France, n'auraient fait que revenir au berceau de leurs ancêtres ?...

L'insinuation de M. Brevoort ne semble pas concluante. A la rigueur, le scribe saxon a pu écrire *Chabo* pour *Cabot*, mais le fait est peu probable. De 1496 à 1512, on trouve à maintes reprises les noms de *Jean* et de *Sébastien* Cabot.

On ne voit que les lettres *C. K. G...* et jamais *Ch...* dans les pièces officielles. Une seule fois, le 9 octobre 1547, en parlant de Sébastien, on l'appelle *Shabot*, pilote.

Dans l'*Histoire générale des voyages* (2), en parlant de Jean Cabota l'auteur dit qu'on a défiguré ce nom en *Chabot*, mais il n'apporte aucune preuve de son avancé.

S'il y a des *Cabot* en France, les *Chabot* n'y sont pas étrangers, même à cette époque !... l'un deux a pu franchir la Manche... et voilà !

Donc, rien n'empêche *Jean Cabot* d'avoir été le compatriote de Christophe Colomb, avant de passer au service de Venise, où il obtint *droit de cité*. Toutefois, son nom ne se trouve dans les archives de cette ville qu'à la

---

1—Louis de la Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, Paris, 1860, II, 163.

2—Didot, Paris, 1746, I. Introduction, p. 10.

date du 28 mars 1476 (1). Le Sénat vote à l'unanimité une lettre de *naturalisation* en faveur de *Zuan Caboto* pour la raison suivante : " Quod fiat privilegium civilitatis de intus et extra Joanni Caboto per habitationem annorum XV juxta consuetum "...; après quoi se trouve indiquée une référence à une lettre du même genre accordée à un autre individu quatre ans auparavant. Dans cette pièce, la condition du *séjour continu* de 15 années à Venise est déclarée nécessaire, de même que l'accomplissement fidèle de tous les devoir d'un bon citoyen. Si jamais l'on trouve une entrée spéciale pour Jean, elle devra donner le lieu de sa naissance. De là il suit que Jean Cabot est venu à Venise en 1461, au plus tard, et dans *un âge* assez avancé pour y remplir les devoirs d'un bon citoyen, c'est-à-dire à sa majorité ou à peu près. La date de sa naissance doit donc se trouver vers 1436, comme celle de Christophe Colomb. Je donne sous toute réserve ces dates approximatives, n'ayant pas eu le plaisir de trouver mieux : les documents font défaut sur les jeunes années de Jean Cabot.

Il en est de même à propos de son départ de Gênes. Toutefois, l'histoire de cette ville peut nous amener à des conclusions assez probables ; mais de là à la certitude, il y a loin. En 1461, Gênes était ruinée : Venise lui avait

---

1—Justin Winsor, *Narrative and Critical history*, III, p. 52, note.

ravi le commerce de la Méditerranée, et les dissensions des Génois plaçaient la République dans la triste nécessité de se livrer aux Français pour goûter quelques instants de repos. C'est à cette occasion que Louis XI fit à leur supplique l'accueil suivant : " Les Génois se donnent à moi, et moi je les donne au diable !"... Pour Cabot, qui se livrait aux études cosmographiques et à la navigation, Gênes n'offrait que des avantages bien médiocres ; et l'on sait que Christophe Colomb ne put rien obtenir de cette ville, lorsqu'il voulut lui consacrer son talent et ses espérances.

Jeune et instruit, Cabot jeta les yeux sur Venise, où l'avenir semblait plus assuré. C'était vers 1461, la république avait besoin d'hommes. Cette année même, Venise avait à défendre ses colonies contre Mahomet II, maître de Constantinople depuis 1453. Dans cettte guerre, qui dura 16 ans, Venise s'honora par une défense glorieuse. Néanmoins, elle se fit enlever par Mahomet plusieurs îles de l'Archipel, entr'autres Négrepont et toutes les places de la Morée.—A la mort de l'invincible Scanderberg, elle posséda momentanément quelques districts de l'Albanie, Scutarie en particulier, qu'elle dut remettre à Mahomet malgré sa noble résistance.

Quel était le rôle de Jean Cabot ? Il était arrivé à Venise au commencement de la guerre en 1461.—Nous savons qu'il servit la république pendant 15 ans, au moins.—De quelle manière ?... comme soldat ?—Peut-être ; car,

en s'aventurant aussi loin sur le territoire ennemi. Or, la guerre ne se termina qu'en l'année 1478. Donc le voyage à La Mecque n'eut lieu qu'après cette date.

C'est une preuve que Jean Cabot ne quitta pas le service de Venise en 1477, comme le veulent certains auteurs ; d'autant plus que sa présence en Angleterre n'est signalée que le 21 janvier 1496. Je crois donc que Cabot resta sur les navires vénitiens jusqu'au retour de Christophe Colomb, en l'année 1493. C'est aussi vers cette date qu'il dut faire son voyage à La Mecque et s'enquérir de la marche des caravanes de l'Orient. En effet, le frère de Bajazet II, l'infortuné Zizim, était entre les mains du Pape un gage de la bienveillance du sultan à l'égard des chrétiens ; et Bajazet s'exposait à une guerre civile, du moment qu'il mécontentait le Pape ou ses alliés. Les circonstances étaient donc des plus favorables pour permettre à Jean Cabot de faire son voyage.

Après mûre délibération, croyant à la rotondité de la terre, disent les chroniques, il en arriva à ce résultat, qu'un *passage* maritime à l'ouest serait plus commode qu'une triple série de caravanes. Or, Jean Cabot n'a pu arriver à cette conclusion qu'après le retour de Colomb en 1493, car partout l'on mit en doute le succès du grand voyage jusqu'à l'arrivée de Colomb. Mais les récits de ce dernier firent une véritable révolution dans l'art de la navigation. C'était le triomphe des idées

nouvelles, savoir la rotondité de la terre et la possibilité d'atteindre, par la route de l'ouest, des terres nouvelles ou les côtes orientales de l'Asie.

Cabot était alors à Venise ; c'est là qu'il médita son projet de chercher le passage de l'ouest, car Venise en eut les prémices. Dans ce cas, je comprends facilement qu'il cherche à entraîner Venise dans ces expéditions lointaines, sans aucun succès : la République avait dans le moment des affaires trop sérieuses à démêler en Italie,—où Charles VIII passait en triomphateur, allant à la conquête de Naples,—pour s'occuper de voyages peu rémunérateurs dans les régions de l'ouest.

Que l'Espagne n'accepte pas ses services lorsqu'il passe à Séville, après avoir dit adieu à Venise, je n'en suis pas étonné : elle possédait Christophe Colomb ; d'ailleurs plusieurs marins espagnols se disputaient la gloire de continuer l'œuvre du grand navigateur, tandis qu'elle avait tout à risquer en commettant ce soin à des mains étrangères (1).

Pour le Portugal, jaloux de l'Espagne, les plans de Cabot n'avaient pas d'actualité (2) : Emmanuel dirigeait ses flottes le long des côtes d'Afrique, et méditait le grand voyage exécuté par Vasco de Gama en 1497 : avant

---

1—Lettre de Don Pedro De Ayala, 25 juillet 1498.

2—Lettre de Don Pedro De Ayala, 25 juillet 1498.

tout il fallait doubler le " *Cap des Tempêtes* ", découvert par Barthélemy Diaz dès l'année 1486... Le Portugal, plus heureux que ses voisins, allait ouvrir le vrai chemin des Indes Orientales, *viâ* le Cap de Bonne-Espérance, le seul que les vaisseaux européens aient suivi jusqu'au percement de l'isthme de Suez par Ferdinand de Lesseps en 1869.

Quelques autres preuves viennent encore à l'appui de ma thèse, savoir que Jean Cabot resta à Venise jusqu'au retour de Colomb. Les auteurs qui adoptent la date de 1477 comme celle de son départ n'apportent que des raisons peu concluantes. Lorsque Jean Cabot quitta Venise, disent-ils, son fils Sébastien n'était qu'un jeune enfant, *pene infans*, selon l'expression de Pierre Martyr (1). De son côte, Sébastien a déclaré, pendant son séjour en Espagne, nous assure Ramusio, qu'il était très jeune quand son père le conduisit en Angleterre, mais qu'il avait déjà " quelques connaissances des Humanités et de la Sphère (2)..." Comme on le voit, il n'est plus *pene*

1—" Sebastianus quidem Cabotus *genere Venetus*, sed a parentibus in Britannium insulam tendentibus transportatus *pene infans.*"
Pierre Martyr, Ed. 1574, Cologne, Dec. III, Lib. VI, p. 267.

2—Ramusio. *Conversation de Caphi.* " Quand mon père, il y a plusieurs années, partit de Venise pour aller demeurer en Angleterre, dans le but de s'y livrer au commerce, il m'em-

infans. Plus tard, Eden, qui semble avoir été l'ami intime de Sébastien, affirme que le fils de Jean est *né à Bristol*, et ose dire qu'il tient ce détail de Sébastien lui-même (1). Voilà bien une contradiction susceptible d'infirmer les deux autres témoignages ; mais Eden est seul pour affirmer le fait contre deux autres témoins qui tiennent aussi leur information de Sébastien, c. à-d. P. Martyr et Ramusio. D'ailleurs, Sébastien est né vers 1473 (2). Il

---

mena avec lui en la cité de Londres, lorsque j'étais encore *très jeune*, mais possédant néanmoins quelque connaissance des *humanités et de la sphère*—che egli assai giovane, non gia però che non havesse imparato et lettere d'humanità, et la sphera."

Ramusio. *Navig. et Viaggi*, Venise, 1554, I, p. 415.

1—Richard Eden, dans le folio 255 de ses *Décades*, rapporte la conversation de Caphi et note en marge : " Sebastian Cabot told me that he was born in Bristowe, and that at iiii years old he was with his father to Venise, and so returned again into England with his father after certain years, whereby he was thought to have been born in Venice."

J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 30.

2—Lettre de Gasparin Cantarini, amb. vénitien près Charles V, Valladolid, déc. 31, 1522. Cantarini raconte une entrevue avec Sébastien Cabot : " My lord Ambassador, dit Sébastien, to tel you the whole truth, I was

faut que ce soit à Venise, car son père y fut gratifié du droit de cité trois ans plus tard en 1476, après 15 ans de séjour continu. Pierre Martyr et Ramusio ont donc raison jusque là ; mais ils ont torts de le faire partir de suite en 1477, puisqu'il a grandi à Venise où il a pu faire certaines études des Humanités et de la Sphère au témoignage même de Ramusio. Dans quel but, en effet, son père aurait-il fait des démarches pour se faire reconnaître *citoyen vénitien* en 1476, s'il devait laisser Venise l'année suivante ?... Il devait alors avoir en perspective un avenir assez avantageux... Il est difficile de croire qu'en moins d'une année, ces espérances soient devenues vaines, la République de Saint-Marc étant encore très florissante.

Et pourquoi Jean Cabot aurait-il pris la route d'Angleterre en 1477 ? C'était quitter une ville riche, faisant grand commerce, pour aller chercher fortune dans un pays pauvre : en 1477, l'Angleterre gémissait sous le joug d'Edouard IV. Celui-ci n'avait pas trop de temps pour satisfaire ses vengeances et se livrer aux plaisirs. Le commerce anglais était à peu près nul. Aussi ai-je peine à croire au voyage de Jean Cabot à Bristol en pareilles circonstances.

Non, il resta à Venise jusqu'au retour de

---

born in Venice, but was brought up in England (Io naqui a Venetia, ma sum nutrito in Engelterra).—J. Winsor, III, 49.

Colomb ; il conçut alors son grand projet de chercher le " passage de l'Ouest."

Et s'il m'est permis de faire une insinuation, dans le sens de ma thèse, j'oserai affirmer que Sébastien, bien loin d'être enfant " *pene infans*," était, lors de son voyage à Bristol, un jeune homme de 22 ou 23 ans. ayant des connaissances assez complètes " des humanités et de la sphère ". Dirai-je plus ?... Il s'était probablement marié... à Venise même !—En effet sa femme, Catalina Medrano, était *vénitienne*, (1) nous disent les chroniqueurs. Or, si Sébastien Cabot avait été élevé à Bristol, où les Vénitiens ne paraissent pas nombreux à cette époque, il eût probablement recherché quelque alliance anglaise, dans l'intérêt même de son commerce et de ses entreprises.

M. D'Avezac, (2) le 16 avril 1869, déclarait à la Société géographique de France qu'il venait de recevoir, de la part de Valentinelli, vénitien, une *photographie* d'un portrait de *Sébastien Cabot*, peint à l'âge de 20 ans par *Grizellini*, c.-à-d. en l'année 1493. Il croit le portrait authentique à cause de certains traits de ressemblance avec le portrait fait par Holbein, lorsque Sébastien était âgé de 85 ans. —Donc Jean Cabot est resté à Venise jusqu'en 1493 environ.

Voilà, il me semble, un rapprochement de

1—J. Winsor. III, 4, 48, 49.

2—D'Avezac, *Bulletin de la société géographique*, 1869, 5e série, t. 17, p. 406.

circonstances qui ne permettent pas de croire à un départ de Venise antérieur à cette date.

A cette époque, Jean Cabot, intimement convaincu de la rotondité de la terre et de la possibilité de trouver un passage de l'Ouest, offrit tour à tour ses services à Venise, à Séville, à Lisbonne, sans recevoir de réponses favorables. C'est alors qu'il dut connaître les intentions du roi d'Angleterre et se diriger vers le port de Bristol, avec sa famille, à la fin de l'année 1495.

II

Il ne sera pas inutile, pour apprécier à sa juste valeur, l'œuvre de Cabot, de jeter un coup d'œil sur l'état de l'Angleterre à la fin du XVème siècle.

Lorsque Jean Cabot vint offrir ses services à Henri VII, l'Angleterre était bien déchue de son ancienne splendeur. Le titre de " roi de France ", disputé aux Valois depuis Edouard III, avait coûté bien du sang, causé beaucoup de revers et amené des pertes irréparables.

La France, mourante après les journées de Crécy et de Poitiers, s'était ranimée à l'appel de Bertrand Duguesclin, dont les succès attristèrent les derniers moments du Prince Noir et d'Edouard III. Plus tard, Dieu, qui voulait la conserver, après les humiliations d'Azincourt et de Troyes, lui avait donné la Pucelle d'Orléans... Enfin, après cent ans de

lutte, l'Angleterre, mutilée, se renferma en elle-même, disant un éternel adieu à ces vastes et belles provinces de France qu'Eléonore de Guyenne avait données à Henri II d'Anjou, trois siècles auparavant : adieu à la belle Normandie ! adieu au pays d'Anjou, berceau des Plantagenets ! Puis était venu la guerre des Deux Roses, où Yorkistes et Lancastriens s'étaient ruinés en efforts stériles.

Enfin, le sort des armes venait de remettre l'Angleterre épuisée d'hommes et d'argent, entre les mains de Henri VII, premier roi Tudor. La tâche qu'il avait à remplir était grande et difficile, mais on avait droit de compter sur les forces et les talents du nouveau chef.

La fortune, jusqu'ici, n'avait-elle pas été prodigue à l'égard de cet enfant, issu d'Owen Tudor et descendant des vieilles races cambriques ? Dieu n'avait-il pas guidé ce dernier rejeton de Lancastre, d'une manière évidente, au milieu des horreurs de la guerre des Deux Roses ?... A l'heure marquée par la Providence, il était venu punir les excès dont Edouard IV et Richard III s'étaient rendus coupables, venger Henri VI et l'enfant de Marguerite d'Anjou lâchement assassinés, et terminer la carrière de celui qui avait eu le triste courage de faire étrangler ses neveux Edouard V et Richard, à la Tour de Londres.

Oui, le 22 août 1485 fut un beau jour pour Henri Tudor, lorsque sur le champ de bataille de Bosworth, il ceignit la couronne ar-

rachée sanglante du front de Richard expirant à ses pieds. Avec ce dernier finissait la dynastie des Plantagenets, et par un étrange retour du sort, qui semblait réaliser les vieilles prophéties des bardes gallais, les " Léopards des Plantagenets " tombaient devant le " Dragon rouge et la Vache brune " de Galles associés à l'étendard de St-Georges (1).

Les premières mesures prises par Henri semblèrent motivées par un but louable. Son union avec l'héritière d'York était un gage de tranquillité : les deux Roses allaient confondre leurs couleurs et fleurir également sur le même trône.

A son tour, la vieille aristocratie, décimée par le glaive des batailles et par la main du bourreau, devait descendre du haut rang qu'elle avait occupé depuis la conquête normande. Les hommes du peuple, jusque-là humbles vassaux, devinrent *libres*, maîtres du sol, dans les fiefs où la pauvreté s'était mise au logis seigneurial. Avec Henri VII et la complicité d'un parlement sans énergie les Tudors édifièrent le despotisme sur les ruines de la féodalité. Malheureusement, Henri n'était pas le médecin habile qui sonde les plaies pour les guérir. Au lieu de faire oublier les maux de la guerre par des efforts sérieux pour maintenir le calme parmi le peuple, il pressura celui-ci pour repaître sa misérable passion, l'avarice. Le trésor était

1—Todière, " Guerre des Deux Roses," 315.

vide, insuffisant pour solder les dépenses et indemniser les compagnons d'armes : alors, sans tenir compte des murmures du peuple, Henri confisqua les biens d'une trentaine de gentilshommes qu'il envoya à l'échafaud ; il révoqua toutes les concessions faites par la couronne depuis la 3ème année de Henri VI, c.-à-d. depuis 1453 ; en un mot, il mit à sa discrétion la plupart des adhérents de la maison d'York.

Ces mesures arbitraires n'étaient pas aptes à lui attirer la sympathie de ses sujets ; on explique ainsi la facilité avec laquelle les prétendants se firent accréditer dans le royaume. L'élève du prêtre Richard Simons d'Oxford, Lambert Simnel, recommença la guerre civile sous les noms de duc d'York d'abord, puis de Warwick. Aux acclamations du peuple Irlandais, qui le prit pour le fils de Clarence, l'imposteur se fit couronner roi de Dublin ! Henri VII dut faire de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent pour amener dans ses cuisines ce roi éphémère (1487). Comme toujours, les sacrifices furent compensés par d'abondantes confiscations... Henri voulait étouffer l'esprit de révolte : c'était le calme qu'il prétendait rendre à l'Angleterre. Mais, ô surprise ! le malheureux duc d'York, toujours prisonnier à la tour de Londres, subit une nouvelle métamorphose : Warbeck, installé au château des Tournelles, près de Charles VIII, fit un appel nouveau aux partisans d'York !... Nouvel ennui pour Henri VII. C'est en ces conjonc-

tures que Barthélemy Colomb vint faire miroiter à ses yeux les pierres précieuses du Cathay et du Zipangu, et demander les avances nécessaires à la grande expédition projetée par Christophe Colomb ! Le projet était beau... Henri se contenta de faire des promesses tardives, à l'exemple de son voisin, le roi de France. Avec un peu plus de diligence de sa part, le grand voyage de découverte de 1492 aurait été fait au nom de l'Angleterre. Christophe Colomb appareillait dans le port de Palos, au nom de l'Espagne, lorsque Barthélemy lui apporta la réponse du roi d'Angleterre.

Imaginer le dépit de Henri au retour de Colomb, n'est pas facile.—On avait enfin pénétré les mystères de l'Ouest : il y avait, là peut-être, un monde nouveau ; et pour sûr, on tenait le passage de la Chine et du Zipangu !—Il dut, pour une fois, regretter sa parcimonie ! Avec lui, les Juifs, les Maures et les Sarrasins ne s'en seraient pas portés plus mal, en dépit des promesses de Colomb, mais l'Angleterre, c.-à-d. Henri, aurait vu son trésor bien rempli et son ambition satisfaite.

Il ne fallut pas de longues réflexions au roi avare pour réaliser la position nouvelle résultant de la découverte de l'Amérique : l'avenir appartenait aux peuples maîtres de la mer ; et pour tenir son rang parmi les nations de l'Europe, il fallait à l'Angleterre une marine puissante et des colonies.

Cela nécessitait un peu de repos. Aussi,

s'empressa-t-il de faire sa paix avec Charles VIII, soutien de Warbeck, et d'envoyer à l'échafaud quelques amis du prétendant, pour concentrer toute son énergie contre Jacques IV d'Ecosse.

Dans le plan de Henri, l'Angleterre, Londres surtout, devait revivre et arracher à la péninsule Ibérique le monopole commercial du Levant et du Couchant ; Londres sortirait même de la position secondaire que lui faisait la Liguo Hanséatique. Oui, la Hanse, qui tyrannisait (1) l'Europe depuis deux siècles et demi, serait humiliée, vaincue, malgré l'union de ses 85 villes sœurs en Allemagne, et ses immenses comptoirs dans tous les pays de l'Europe. Ils allaient disparaître ces jours où les richesses de l'Orient, venues à grands frais du fond de l'Asie jusqu'au bord de la Méditerrannée, s'entassaient sur les navires de Venise-la-Grande, pour enrichir les marchands de la Lombardie et de la vallée du Rhin, depuis l'Adriatique jusqu'à Brême, Lubeck, Hambourg. Le monopole devait se déplacer et c'était à l'Angleterre qu'il appartiendrait.

En un jour la Hanse, partant le commerce de l'Allemagne, se vit à son déclin ; mais n'allons pas nous apitoyer sur son malheur. Luther grandit à l'ombre du sanctuaire ; et

---

1—Griefs de l'Angleterre contre la Hanse sous Henri IV. Hakluyt. *Voyages*, I, p. 185, seq.—Rapines, trahison, exertions contre les marchands anglais, Ibidem, p. 193.

les biens de l'Église iront bientôt combler le déficit.

Tel était l'état de l'Angleterre, en 1495, après deux longues guerres suivies d'agitations sans cesse renaissantes. John Bull se trouvait seul en son île, et il nous semble voir son regard interroger l'horizon, cherchant d'où lui viendrait le secours.

C'est au moment où tout semblait perdu que le ciel se montra favorable à Henri VII. Un étranger, Cabot, vint lui faire connaître ses projets. Pauvre, il avait besoin de protecteur ; méconnu à Venise, à Séville et à Lisbonne, il venait mettre au service de l'Angleterre son expérience dans les voyages, et ses longues études cosmographiques. Grâce à cet étranger, établi à Bristol depuis quelques mois, la marine anglaise, développée par les courses lointaines, allait faire, des villes de l'Angleterre, les entrepôts du Levant, et répandre dans tout le royaume ses richesses légendaires : c'était l'œuvre rêvée par Henri depuis quatre ans.

III

Il est probable que Jean Cabot ne tarda pas à aller se fixer à Londres. Sa présence y est signalée le 21 janvier 1496 (1).

1—Dr de Puebla. Lettre à Ferdinand et à Isabelle, d'Espagne, 21 janvier 1496.
Winsor, *Nar. and Crit. Hist.*, III, 52.

L'historien Strachey, vers 1612, dit que Jean Cabot fut *naturalisé* sujet de Henri VII, et qu'il fixa sa résidence dans la rue des Blackfriars : " was idenised his subject and dwelling into Blackfriars " (1).

Le fait du séjour de Jean Cabot à Londres en 1496 ne nous surprend pas : il y était plus à même de faire valoir les motifs qui devaient amener l'acceptation de ses propositions par Henri VII. Mais je ne crois pas que Jean ait été naturalisé citoyen anglais. On l'appelle toujours " le Vénitien Cabot " (2), soit dans les actes officiels, soit dans les actes privés.

Il fut cordialement accueilli par le roi d'Angleterre. Jean Cabot était en effet l'homme dont Henri VII avait besoin.

Ses offres de services furent promptement acceptées et le 5 mars 1495, *Vieux Style* (3),

---

1—Strachey, *Historie of Travaile into Virginia*, 1612-1619, p. 6.

Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 53.

2—Voir la charte du 5 mars 1496, et l'ordonnance royale du 3 fév. 1498.

Hakluyt, *Voyages, Navigations*... III, p. 30.

Clement Adams, *Légende de la carte* attribuée à Séb. Cabot, citée par Hakluyt, *Voyages, Navigations*... III, p. 31, etc.

3—L'Angleterre faisait alors commencer l'année le 25 mars ; elle suivait le calendrier *julien*.—En 1752, elle accepta le calendrier grégorien.

D'après notre manière de compter, le 5 mars

c.-à d. le 5 mars 1496, *Style Nouveau*, le roi accorda des *Lettres* patentes à Jean Cabot et à ses trois fils, *Louis*. *Sébastien* et *Sancius*.

Voici la Commission donnée à Jean Cabot par le roi Henri VII (1).

" Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande : à tous ceux qui les présentes Lettres verront, Salut.

" Sçavoir faisons que nous avons donné et accordé, et par ces présentes donnons et accordons, pour nous et nos successeurs, à notre bien-aimé Jean Cabot, citoyen de Venise, à Louis, Sébastien et Sancius, fils du dit Jean, et à leurs héritiers et associés, et à chacun d'eux, pleine et libre autorité, permission et puissance de naviger dans tous les pays, contrées et mers d'orient. d'occident et du nord, sous nos bannières et drapeaux, avec cinq vaisseaux de quelque charge et grandeur

---

1496, était le 5 mars 1495 du cal. julien. La réforme grégorienne avait eu lieu le 5 oct. 1482, sous le pontificat de Grégoire XIII, par la suppression de 10 jours : le 5 octobre fut compté comme le 15... En 1752, en Angleter, le 2 sept. fut suivi du 14, par la suppression de 11 jours.

La Russie et la Grèce suivent encore le calendrier julien et ont 12 jours en retard sur nous.

1—Traduction prise dans l'*Histoire navale d'Angleterre*, Lyon, 1751.

qu'ils puissent être, et de prendre dans les dits vaisseaux autant d'hommes et de matelots qu'ils jugeront à propos, à leurs propres frais et dépens ; de chercher, découvrir et trouver quelques isles, contrées, régions ou provinces que ce puisse être, appartenantes aux Païens ou infidèles, et dans quelque partie du monde que ce soit, jusqu'à présent inconnue à tous les Chrétiens : Nous leur avons permis à eux, leurs héritiers et associés, et à chacun d'eux, et leur avons donné pouvoir d'arborer nos drapeaux et pavillons dans tous les villages, villes, châteaux, isles ou terre ferme qu'ils auront nouvellement découverts ; et voulons que ledit Jean et ses fils, ou leurs héritiers et associés, soumettent, occupent et possèdent toutes les dites villes, cités, châteaux et isles par eux découvertes, comme nos vassaux et lieutenants, nous réservant le domaine, la souverainneté et la juridiction des mêmes villages, villes, châteaux et terre ferme ainsi découverte ; à condition cependant que ledit Jean et ses fils et héritiers et leurs députés seront tenues et obligés de nous payer en argent ou en marchandises, la cinquième partie du profit entier de tous les fruits, profits, grains et marchandises qui proviendront de cette navigation pour chacun de leurs voyages, toutes les fois qu'ils arriveront dans notre port de Bristol (où ils seront obligés de débarquer et non ailleurs), déduction préalablement faite de toutes les dépenses ; leur accordons à eux et à leurs héritiers et associés que

toutes terres fermes, isles, villages, villes, châteaux et places quelles qu'elles puissent être, qu'ils auront le bonheur de découvrir, ne pourront être fréquentées et visitées par aucuns de nos sujets sans la volonté dudit Jean et de ses fils et leurs associés, sous peine de confiscation tant des vaisseaux que de toutes et chacunes des marchandises de tous ceux qui auront la témérité de naviger dans tous les lieux ainsi découverts ; voulant et enjoignant très expressément à tous et chacun de nos sujets, tant par mer que par terre, de prêter assistance audit Jean et à ses fils et à leurs associés, et de leur donner aide et secours tant pour équiper et fournir leurs vaisseaux, que pour que les provisions de nourriture et de vivres nécessaires pour la dite navigation, leur soient fournies en payant.

" En témoignage de quoi nous leur avons délivré les présentes, sous notre propre sceau, à Westminster, le 5 mars de la onzième année de notre règne."

Hakluyt (1) nous a conservé le texte latin et met en marge " A. D. 1495 ", ce qui est vrai en *vieux style ;* mais le Rymer's Fœdera, en reproduisant la même commission, lui donne la date du 5 mars 1496, ce qui est conforme au *nouveau style.* Dans les deux cas l'on ne sort que de la onzième année du règne de Henri VII.

1—Hakluyt, *Coll. of Voyages...*, III, p. 25.

Remarquons en passant que les privilèges garantis par les lettres patentes sont très étendus et illimités quant à la durée. Le droit de posséder et d'administrer toute région ou terre nouvellement découverte, au nom du roi, à titre de vassalité, celui d'y exercer le monopole commercial, sous peine de saisi au détriment des contrevenants, et cela sans restriction aucune, montre que Jean n'agit pas seulement en son propre nom. La famille Cabot, selon la charte et la remarque de Biddle (1), semble former une compagnie commerciale où le père et les trois fils confondent leurs intérêts ; et le roi, comme prix de sa haute protection, exige que le cinquième des profits nets soient réservés à la couronne.

Les démarches de Cabot auprès de Henri VII avaient excité les esprits ; on en parlait à la cour. Le Dr de Puebla, ambassadeur d'Espagne, à la première nouvelle de l'arrivée de Cabot, s'en était ouvert à Ferdinand et à Isabelle, dans sa lettre du 21 janvier 1496 (2). La réponse des deux rois est datée du 28 mars (3) suivant et on y lit ce qui suit : " Vous nous parlez, disent ils, d'un personnage qui, à l'exemple de Colomb, essaie de persuader le roi d'Angleterre de faire une entre-

---

1—R. Biddle, *Memoir of Seb. Cabot*, p. 50.
2—J. Winsor, *Nar. and Crit. Hist.*, III, 52.
3—Ibid.

prise aux Indes, *sans préjudice* pour l'Espagne et le Portugal : il est libre d'agir à son gré !..." Mais sous cette tranquillité apparente, les rois dissimulent assez mal leur inquiétude... Dans la même lettre, Puebla est chargé de voir si le roi d'Angleterre n'est pas dupe en cette affaire, car une entreprise semblable ne saurait avoir lieu sans inconvénients pour l'Espagne et le Portugal. Ils vont jusqu'à insinuer que le roi de France, Charles VIII, pourrait bien être le tentateur de Henri VII !

Ils se trompaient à l'égard de Charles VIII. Le pauvre roi de France, après son voyage triomphal à Florence, à Rome et à Naples dont il fit la conquête, avait perdu toutes ses possessions d'Italie à la fin de 1495 ; Gonzalve de Cordoue avait eu promptement raison de la poignée de Français laissée à Naples. Mais Charles VIII ne voulut en rien modifier ses prétentions chevaleresques contre les Aragonnais de Naples : il préparait une vengeance éclatante, lorsque la mort vint le surprendre trois ans plus tard.

D'après la lettre des deux rois, on peut raisonnablement croire que Jean Cabot venait d'arriver en Angleterre pour faire part de ses projets à Henri VII, comme l'avait fait Christophe Colomb par l'entremise de son frère. Puebla ne sachant quelle attitude prendre, signale la présence de Cabot dès la fin de jan-

vier. Il aurait agi de même si quelque tentative antérieure eût été faite.—Les lettres patentes, accordées le 5 mars, sont une preuve que le projet était conforme aux goûts du roi, puisque un mois avait suffit pour régler l'affaire. Aussi la réponse des rois arriva-t-elle trop tard pour que l'ambassadeur espagnol pût faire échouer l'entreprise. Que fit Puebla ? Adressa-t-il quelques remarques à la cour ? Probablement. Le retard d'une année fut-il dû à son influence ?.... On ne sait, mais il est certain que Jean Cabot ne partit que l'année suivante, 1497. L'année se passa à recruter l'équipage et à intéresser les citoyens de Bristol dans cette entreprise.

Enfin Jean Cabot leva l'ancre au commencement de mai, probablement le 2, 1497. Il montait un petit navire, le " Mathew ", portant 18 hommes d'équipage, parmi lesquels devait se trouver Sébastien, le second de ses fils. L'abbé Raimondo de Soncino, envoyé du duc de Milan près la cour d'Angleterre, dit que l'équipage se composait d'Anglais choisis à Bristol, à l'exception d'un *bourquignon* et d'un *génois*, et remarque que les chefs étaient grands navigateurs. (1)

Voici le précis du voyage :

Après une course de 700 lieues, à l'ouest, Cabot découvrit la terre qu'il supposa " partie

1—Lettre du 18 déc. 1497. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 54.

du territoire du Grand Khan ". On était au 24 juin, fête de Saint-Jean-Baptiste.

Jean Cabot prit possession de cette côte au nom du roi, selon la teneur des lettres patentes, par l'érection d'une croix portant *les armes* d'Angleterre et de la République de Saint-Marc. Il n'y vit pas d'être humains, d'où il conclut que ces terres étaient inhabitées. Au retour, il aperçut, à tribord, deux *grandes îles*, mais il ne put s'y arrêter faute de vivres. L'expédition rentra au port de Bristol au commencement d'août, le 6 probablement.

Avant de voir les résultats de la découverte, il est important de traiter plusieurs questions qui surgissent d'elles-mêmes à l'occasion de ce voyage.

IV

D'abord l'auteur de l'*Histoire générale des Voyages* (1) émet certains doutes sur ce voyage. " Les Lettres Patentes de Henri VII, qui subsistent encore dans les collections anglaises, dit-il, ne laissent aucun doute que le premier Voïage des Cabots n'ait été entrepris pour la découverte d'un passage aux grandes Indes, par le Nord-Ouest de l'Amérique. Il *paroît* certain que Jean Cabot partit de Bristol dans cette vûe, au printemps de l'année 1497 avec un petit Vaisseau équipé aux dépens du Roi, et trois ou quatre petits Na-

1—Didot, Paris, 1759, XV, 92.

vires fretés par quelques marchands de la même Ville."

Et précédemment (1), l'auteur fait les remarques suivantes, à propos du permis de Henri VII.

" Plusieurs écrivains, se fondant sur la date de ces Lettres, qui est l'onzième année du règne de Henri, font partir Jean et Sébastien Cabot dès l'an 1497, leur font reconnoître alors l'Isle de Terre-Neuve et la terre du Labrador, et supposent qu'ils s'élevèrent jusqu'au cinquantième degré de latitude du Nord. Mais d'autres raisons portent à croire que ce Voïage ne fut entrepris que plusieurs années après, et qu'il est postérieur à celui de Corte-Réal." En marge, on lit " Leurs découvertes sont douteuses ".

Voici les preuves sur lesquelles il s'appuie :

" 1o. Les patentes de Henri VII ne contiennent que la permission vague de partir et de faire des découvertes ; et ce prince n'y joignit que deux ans après, celle de prendre un certain nombre de vaisseaux dans les Ports d'Angleterre. Hakluyt rapporte aussi cette seconde permission.

" 2o Pierre Martyr, Gomara et Ramusio, qui parlent du premier voyage de Sébastien Cabot, ne marquent point l'année, et ne nomment point son père.

" 3o Sébastien Cabot même, dans un discours que Ramusio (2ème tome de son recueil)

1—Didot, 1754, XII, 99.

rapporte de lui à Galeas-Butrigarius, légat du Pape en Espagne, avoue que ce fut après la mort de son père, et lorsqu'on sçut en Angleterre que Christophe Colomb avoit découvert les côtes de l'Amérique, qu'il fut envoïé par Henri VII pour trouver un Chemin au Cathay par le Nord. A la vérité il ajoute que, " *si sa mémoire ne le trompe point*, ce fut en 1496 ". Mais il paroît évidemment que sa mémoire l'a trompé, puisque Christophe Colomb n'avoit pas encore découvert le Continent de l'Amérique en 1496, et puisqu'il n'est pas moins certain, par les patentes d'Henri VII, que Cabot le père vivoit alors.

" Aussi l'Auteur de l'Introduction à l'Histoire Universelle, ne met-il ce Voïage qu'en 1516, sans dire néanmoins sur quel témoignage il se fonde, chap. 10, de l'Amérique, p. 392."

La solution de ces difficultés sera complète lorsque j'aurai prouvé que le voyage eut réellement lieu en 1497, et que le *permis* de la treisième année du règne de Henri VII ne peut convenir qu'au second voyage de Jean Cabot en 1498. Pierre Martyr, Ramusio, et, après eux, Gomara, ne parlent pas de *Jean* Cabot, et ne fixent les dates que d'une manière approximative, mais ils ne disent absolument rien qui soit contraire aux documents trouvés depuis quelques années. Ils font allusion aux récits de Sébastien, leur ami commun, et lui donnent le beau rôle.

Quand à la *Conversation de Caphi* (1), l'auteur en question n'est pas véridique en tout. Ramusio, écrivant en 1550, rapporte en substance une conversation entendue dix ans auparavant chez Jérôme Fracastor, médecin et poëte, à Caphi, près de Vérone. L'*orateur* qui cite les paroles de Sébastien Cabot est allé à Séville, où, vers 1540, il entendit parler Sébastien. Ramusio le présente comme profond philosophe et grand mathématicien. Cet *orateur* est Gian Giacomo Bardolo, de Mantoue, et non pas Galeacius Butrigarius, de Bologne, légat du Pape en Espagne. M. D'Avezac a prouvé, en 1869, que Butrigarius est mort en 1518, vingt-deux ans avant la conversation tenue à Séville en présence de Bardolo. Durant ce laps de temps, Ramusio a pu aussi bien oublier la date précise.

Discutons maintenant l'opinion des auteurs relativement à la date du premier voyage de Jean Cabot.

D'abord Pinkerton, D'Avezac et Asher, prétendent que l'expédition de 1497 n'est pas la plus importante, et que la découverte des terres ci-dessus mentionnées eut lieu trois ans auparavant, en l'année 1494 (2).

1—Ramusio, *Navigationi*... I, 414-415. Hakluyt, *Voyages*... III, 28.

2—D'Avezac, *Bul. de la Soc. Géog.* Quatrième série, 1857, XIV, 271-272.

Asher, *Henry Hudson*, Hakluyt Soc. 1860. pp. lxviii, 261.

A.-G. Camus (1) dit encore que le voyage de Jean Cabot est daté de 1249, même de 1549, dans certaines relations. Cependant il reconnaît que la date véritable est 1497.

Pinkerton, d'Avezac et, après eux, Asher, sont plus sérieux. D'Avezac en particulier appuie son opinion sur la *légende* d'une carte adressée par Sébastien Cabot, dont Clement Adams donne une reproduction. (2)

Or, tout ce que nous savons de cette carte copiée par Clement Adams, maître d'école, a été conservé par Hakluyt. Ce dernier traduit la légende, dans son édition de 1589, par ces mots : " In the year of our Lord 1494, John Cabot, a venitian...discovered that land...&c." Puis, 11 ans plus tard, le même auteur substitue la date 1497 à l'ancienne. M. D'Avezac affirme que ce changement est dû à une erreur typographique (3). Mais il n'en est rien :

Pinkerton, *Voyages*, XII, 158. D'après lui, en 1494, Jean Cabot découvre " the continent of Newfoundland," en compagnie de Thorne et Hugh Elliott.

1—*Additions et corrections*, Paris, 1802, p. 353.

2—Hakluyt, *Voyages*... III, 27. Winsor, *Nar. and Crit. Hist.*, III, 36.

3.—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 44.

D'Avezac, *Les navigations terreneuviennes de Jean et Sébastien Cabot*, 1869, et *Lettre au Révérend Léonard Woods*.

Hakluyt reproduit la légende en *latin* et en *anglais*, toujours avec la même variante ; puis, dans l'index du 3ème volume, où l'auteur donne l'énumération des autorités relatives aux voyages de Sébastien Cabot, il répète le même chiffre 1497. D'où il suit que Hakluyt a dû voir d'autres documents, peut-être ceux que Sébastien Cabot avait laissés à William Worthington ; mais il ne dit pas qu il a consulté ces pièces précieuses (1).

Henry Major (2), en 1870, suppose que Cabot n'a fait qu'un manuscrit et que l'imprimeur a pris le chiffre romain V, dont les branches étaient mal jointes à leur base, pour le chiffre II ; ce qui explique toute la diffé-

---

1.—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 44. Biddle, *Memoir*, 41, cite Hakluyt à propos de ces cartes et discours conservés par William Worthington : "Who (Worthington) (*because so worthie monuments* should not be buried in perpetual oblivion) is very willing to suffer them to be overseene, and published in as good order as may be to the encouragement and benefite of our countrymen." Hakluyt dit encore, à cet endroit : "shortly... shall come in print *all his own mappes. and discourses drawne and written by himself*," c'est-à-dire, par Sébastien Cabot.

2—Sir R. H. Major, *True date of the English Discovery*, London, 1870. Winsor, Ibid. III, 45.

rence. D'ailleurs, Emeric Molineaux avait préparé lui aussi une carte des Terres-neuves que Hakluyt reproduit dans le même volume ; et elle porte, sur le Labrador, cette inscription : " This land was discovered by John and Sebastian Cabot for King Henry the Seventh, 1497 ". M. D'Avezac aurait dû tenir compte de ces circonstances et affirmer avec moins d'assurance.

Quant à la carte de Clement Adams, on ne sait où il l'a copiée. On connaît deux copies de celle de Sébastien, l'une à la Bibliothèque Nationale de Paris, l'autre due à Chytræus (Variorum in Europa itinerum deliciæ, Herborn. 1594) ; mais Clement Adams n'a copié ni l'une ni l'autre. Il faudrait donc admettre une troisième copie de Sébastien qui n'est pas encore découverte.

La copie de la Biblothèque Nationale porte aussi l'année 1494 : mais Sébastien avait fait l'original environ 50 ans après le voyage de 1497, et la mémoire a pu lui faire défaut sur ce point comme sur bien d'autres. De plus, étant au service de l'Espagne il avait intérêt à antidater les découvertes qu'il s'attribue, afin de conserver son prestige.

Aujourd'hui, les documents trouvés à Venise et en Espagne prouvent jusqu'à l'évidence que 1497 est la date véritable.—Nous les verrons plus loin.

V

En second lieu, quel est le rôle de Jean Cabot dans ce voyage ?... Pendant longtemps l'injustice, ou peut être l'ignorance, a fait oublier jusqu'au nom de Jean Cabot, pour y substituer celui de Sébastien. Même au Canada, Garneau attribue le voyage de découverte à Sébastien. (1) Chose étrange ! les preuves ne faisaient pas défaut. Ainsi, par exemple, on possédait le témoignage de *Fabyan*, conservé par Hakluyt, où il dit en abrégé que, dans la 13ème année du règne de Henri VII, *Jean Cabot*, vénitien, protégé par le roi, partit de Bristol... au commencement de mai, avec le titre de *patron* de l'expédition : " being in her, as chief patron, the said Venitian..." (2)

Voilà un témoignage qui assigne au père le *rôle principal*, tout en faisant erreur sur la date. Dans la carte de Clement Adams on retrouve le nom de Jean, de même que dans celle de Sébastien Cabot. Campbell (3), dans ses " Vies des Amiraux ", dit, en parlant de la découverte de l'Amérique du Nord : " This discovery was made by Sir John Cabot, the

---

1--F.-X. Garneau, *Hist. du Canada*, 4ème éd., I, 12.

2—R. Biddle, *Memoir of Sebastian Cabot*, 43.

3—Campbell's *Lives of the Admirals...*

father of Sebastian ", et il ajoute : "of which honour he ought not to be despoiled, even by his son ". Je pourrais apporter à l'appui les témoignages tirés de McPherson, *Annals of Commerce* (1) ; de Chalmer, *Political of the Colonies* (2) ; de Stevenson (3), de Barrow (4), etc. ; mais il me semble que le fait est suffisamment démontré, savoir que le rôle principal, celui de chef, appartenait à Jean Cabot.

D'autres écrivains ont admis le rôle principal de Jean Cabot, non pas dans *l'expédition*, mais dans la *Compagnie* formée par la famille entière.

Tel est Sir George Peckham dans son "Western Planting", 1583, reproduit par Hakluyt (5). Il parle des lettres patentes accordées à Jean Cabot et à ses trois fils, le 5

1—McPherson, *Annals of Commerce*, II, p. 13.

2—Chalmer, *Political Annals of the Colonies*, pp. 8, 9.

3—W. Stevenson, *Kerr's Voyages*, vol. XVIII, 353.

4—Barrow, p. 32.

5—Sir George Peckham. Biddle, *Memoir*, 48. Hakluyt, III, 217.

Sir George tenait ce récit d'un compagnon de Humphrey Gilbert, que Hakluyt appelle Master Edward Hays : ce capitaine est le seul dont le navire échappa au naufrage de 1583.

mars 1496, et il fait exécuter le voyage par les fils de Jean, *Sébastien* et *Sancius*, laissant entendre que le *père* lui-même et son fils aîné Louis, ne prirent aucune part à l'expédition. Mais quand il arrive à faire la preuve de ses avancés, il apporte un argument par trop original (1). " A l'appui de mon assertion, dit-il, il y a dans l'île de Terreneuve, un beau havre appelé jusqu'ici " Havre de Sancius " (Sancius haven) : ce qui prouve que les premiers, i.-e., Sébastien et Sancius, ils visitèrent la côte depuis le 63° jusqu'à la hauteur de la Floride..." Il veut parler de la baie de Plaisance, qui tout simplement s'écrivait *Plasancius* sur les cartes de ce temps.

Vers la même époque, 1583, et toujours relativement à la revendication des droits de l'Angleterre sur l'Amérique du Nord, Haies corrige Sir George Peckham, et attribue les découvertes à Jean et à Sébastien (2).

1—" In true testimony whereof there is a faire haven in Newfoundland, knowen and called until this day by the name of Sancius haven, which proveth that they (*Sebastian and Sancius*) first discovered upon that coast..."

2—E. Haies était compagnon de Sir Humphry Gilbert et dit, dans Hakluyt, III, 184 : " The first discovery of these coasts (never heard of before) was well begun by John Cabot the father, and Sebastian his sonne..."

Un grand admirateur de Sébastien Cabot, Biddle, dont les travaux parurent en 1831, n'entend pas que Jean Cabot partage la gloire de la découverte. Le fait que le *père* est *nommé* dans les lettres patentes, dit-il, ne prouve en aucune manière qu'il ait pris part à l'expédition...On n'a jamais supposé que *tout* les fils aient été engagés dans ce voyage, bien qu'ils soient nommés comme leur père dans les lettres patentes ; et en tenant compte de l'âge propre aux aventures périlleuses, la présomption est plus favorable aux *fils* qu'au *père* (1). Puis il part en guerre contre Jean Cabot ! A ses yeux, c'est un homme d'une science douteuse en cosmographie et de peu d'expérience, puisqu'il était venu à Londres simplement dans le but de s'y livrer au commerce. Pour Biddle, si le père était sur le navire, en 1497, il y était comme marchand ou comme curieux, afin de voir son fils à l'œuvre. Si on lui objecte que Sébastien était bien jeune pour capter la confiance de Henri VII, il répond que le plan fut proposé au roi dans des circonstances très avantageuses : au moment où Colomb, refusé par Henri, livrait un monde nouveau à l'Espagne ; à l'heure où l'Angleterre subissait une réaction en faveur des entreprises hardies et des spéculations nouvelles... D'ailleurs, aux yeux de Henri, la fortune du *vieux riche* garantissait le cinquième du profit... et le roi, qui ne faisait

1—R. Biddle, *Mem. of Seb. Cabot*, p. 49.

aucuns déboursés, donna liberté complète aux jeune audacieux (1)

Voilà ce qu'on a inventé pour diminuer la gloire de Jean Cabot, mais heureusement sans y réussir, car, d'après ce que nous avons vu, c'est bien lui qui fit le voyage de découverte comme chef de l'expédition.

VI

Tâchons maintenant de préciser l'endroit du débarquement et de voir quelles terres il a explorées au cours de son voyage.

Est-ce Terreneuve ? est-ce le Labrador ou le Cap-Breton ?—Jean Cabot a visité toutes ces terres, et il a dû en prendre possession, comme les lettres patentes le lui permettaient. Quelle côte a-t il touchée en premier lieu ?... Richard Biddle nie que ce soit l'île de Terreneuve (2), et il le prouve par la légende de la carte attribuée à Sébastien Cabot, faite en 1544 et gravée en 1549 par Clement Adams. (3) En voici la traduction : "En l'an de N.

1—R. Biddle, *Mem. of Seb. Cabot*, 46 et 51.

2—R. Biddle, ibid., p. 52.

3—R. Biddle. *Memoir...*, p. 52. R. Hakluyt, *Voyages...* III, p. 27.

" An extract taken out of the map of Sebastian Cabot, cut by Clement Adams, concerning his discovery of the West Indies, which is to be seene in her Ma;esties privie gallerie at Westminster, and in many other

Seigneur 1497, Jean Cabot Vénitien, et son fils Sébastien, découvrirent cette contrée, que personne n'avait osé approcher avant cette date, le 24 juin, à 5 heures du matin... Il

---

ancient merchants houses."—" Anno Domini 1497 Joannes Cabotus, Venetue, et Sebastianus illius filius eam terram fecerunt perviam, quam nullus prius adire ausus fuit, die 24 Junii, circiter horam quintam benè manè. Hanc autem appellavit Terram primiùm visam, credo quod ex mari in eam partem primùm oculos injecerat. Nam quæ ex adverso sita est insula, eam appellavit insulam Divi Joannis, hac opinor ratione quod aperta fuit eo die qui est sacer Divo Joanni Baptistæ : Hujus incolæ pelles animalium, exuviasque ferarum pro indumentis habent, easque tanti faciunt, quanti, nos vestes preciosissimas. Cum bellum gerunt, utuntur arcu, sagittis, hastis, spiculis, clavis ligneis et fundis. Tellus sterilis est, neque ullos fructus affert, ex quo fit, ut ursis albo colore, et cervis inusitatæ apud nos magnitudinis referta sit : piscibus abundat, iisque sane magnis, quales sunt lupi marini, et quos salmones vulgus appellat ; soleæ autem reperiuntur tam longæ, ut ulnæ mensuram excedant. Imprimis autem magna est copia eorum piscium, quos vulgari sermone vocant Bacallaos : gignuntur in ea insula accipitres ita nigri, ut corvorum similitudinem mirum in modum exprimant, perdices autem et aquilæ sunt nigri coloris ".

appela la terre ferme *Terra primum visa*, parce que, je suppose c'était le premier point que son œil eût aperçu lorsqu'il était encore sur mer. En face de la terre ferme, il y a une île à laquelle il donna le nom de St-Jean, parce qu'elle fut découverte en la fête de Saint Jean-Baptiste, etc." Dans le texte latin, les mots *terra primum visa* sont mis en opposition avec le mot *insula*.—Si, pendant longtemps on a appliqué cette *légende* à la découverte de Terreneuve, la faute retombe sur le capitaine Luc Foxe. (1) Il cite Hakluyt, et abrège la légende de Clement Adams, laissant croire qu'il la copie sur l'original fait par Sébastien Cabot. Quelque temps après, McPherson arrivait avec cette sentence : (2) " Foxe, dit-il, cite l'inscription suivante gravée près de Terreneuve, sur une carte publiée par Sébastien Cabot, le fils de Jean Cabot : "'A. D. 1497, Jean Cabot, vénitien, et Sébastien son fils... découvrirent cette île que personne n'avait encore visitée." L'auteur de l'*Histoire générale des Voyages* (3) tient le même langage : " Le 24 juin, à 5 heures du matin, il aperçut une terre à laquelle il donna le nom de *Prima Vista*, comme la première qu'il eut rencontrée, et qui faisait partie de l'*Ile de Terre-Neuve*..."

1—Biddle, *Memoir*..., p. 54.
2—Biddle, *Memoir*..., p. 54.
3—Didot, Paris, 1759, XV, 92.

Ellis (1) dit aussi : "Le 24 juin, sur les cinq heures du matin, il vit une terre pour la première fois, et découvrit une partie de Newfoundland (Terre-Neuve), qu'il appela pour cette raison *Prima Vista*, ou *Première Découverte.*"—Voilà pourquoi Terreneuve a été considérée longtemps comme la première terre découverte par Jean Cabot.

Richard Biddle, après avoir reconnu l'erreur de Foxe, étudie le texte de la légende, qui mentionne, outre la *terre ferme*, *une île en face*, la présence d'ours blancs et d'orignaux plus grands que les ours. Or, remarque Biddle, en argumentant d'après ces données, les grandes chasses à l'ours se font toujours *au Labrador* et non à Terreneuve, où ces animaux sont peu nombreux et de passage seulement. Quant aux habitudes de ces fauves, décrites par Pierre Martyr, elles ont encore été observées récemment au Labrador, pendant 16 ans par M. Cartwright, et sont trouvées les mêmes (2).

De plus, la " Tierra prima vista " et l'Ile St-Jean sont découvertes le même jour, le 24 juin, et il remarque que Cabot n'a pas eu le temps de faire le voyage de Terreneuve à l'Ile St-Jean, aujourd'hui île du Prince-Edouard, dans l'espace de 24 heures. Dans ce cas, la description de la légende ne serait plus juste,

1—Voyage à la Baie d'Hudson, 1750, 5.

2—Biddle, p. 53.

ni pour le *temps*, ni pour la *position géographique*, car St-Jean doit être en face, "quæ ex adverso sita est insula ".

Puis il ajoute que l'île St-Jean a été ainsi nommée, en 1534, par Jacques Cartier (1). C'est en quoi il se trompe d'une manière étrange ! Jacques Cartier donna le nom de *St-Jean* à un cap, sur la côte occidentale de Terreneuve, où il passa le 24 juin 1534 (2), et non pas à l'Ile du Prince-Edouard.

Enfin, M. Biddle, après avoir montré, d'une manière satisfaisante, que Terreneuve n'est pas le *lieu* du débarquement, se trouve dans l'obligation de chercher un endroit favorable où toutes les *données* de la légende soient applicables.

Que fait-il ?... Il prend la carte préparée par *Ortelius* (3) en 1570, prétend que l'auteur

---

1—R. Biddle, *Memoir*... p. 56.

2—R. Biddle (*Memoir*... p. 56) s'appuie sur R. Hakluyt (*Voyages Navig*.... *III*, p. 253), et se trompe. Hakluyt donne en titre " Of the Island called St. John ", mais dans le récit, il parle d'un cap : " we sight of a cap of land, that from Cape Royal lieth southwest about 35 leagues,... we named it Cape St-John." Ce cap est aujourd'hui le *Cap à l'Anguille*.

3.—Winsor (*Nar. and Crit. Hist*..., IV, p. 95) reproduit la carte d'Ortelius, 1570 (Theatrum orbis terrarum,) Antwerp, et dit (1, 34) qu'Abraham Ortelius avait 30 ans lorsque Sébastien Cabot mourut. Il était allé en Angleterre, où il avait pu le rencontrer.

" avait celle de Sébastien Cabot sous les yeux " et montre, par 56e de latitude une île " St-Juan ", sur la côte du Labrador.

Pour Biddle, c'est là le lieu du débarquement, et il semble croire que c'est aussi la place marquée par Sébastien Cabot. M. Laverdière, n'ayant pas d'autres preuves, semble suivre M. Biddle, et dit que Jean Cabot " découvrit le Labrador ", sans spécifier davantage.

Cependant, toute la démonstration de Biddle pèche par la base. L'argument principal, le *seul* à vrai dire, celui qui est tiré de la carte d'Ortelius, n'a plus aucune valeur. En effet, 1o cette carte n'a pas été calquée sur celle de Sébastien Cabot, mais plutôt sur celle de Gérard Mercator, publiée en 1569 ; 2o Biddle a choisi arbitrairement, sans donner aucune preuve, une île *St-Juan* par 56o lat., tandis que Ortelius, dans sa mappe-monde, place une autre Ile St-Juan à l'est du Cap-Breton, comme Mercator. Pourquoi Biddle agit-il ainsi ? c'est que dans sa *carte spéciale* d'Amérique, Ortelius donne le nom de " Juan de Sump° " à l'île appelée *Juan Estevan* sur la carte de Mercator, et située à l'est du Cap-Breton. Or Biddle était sûr que ce n'était pas là l'île trouvée par Jean Cabot ; mais, en jetant les yeux à l'ouest du Cap-Breton, Biddle a pu y voir une autre île, sans nom, laquelle correspond parfaitement à l'île du Prince-Edouard. " Cartier, dit Biddle, l'appela *Ile St-Jean* en 1534 ", et, là-dessus, sans se douter que son

assertion est fausse, il ne lui reste plus qu'à appliquer le nom de *St-Juan* à l'île du 56e degré de latitude sur les côtes du Labrador. Biddle s'est donc appuyé sur des données fausses.

Si nous admettons l'authenticité de la carte de Sébastien Cabot (1) (et il est difficile de la nier), la " tierra primùm vista " est marquée, non pas au Labrador, mais à la pointe septentrionale du Cap-Breton, et l'on ne voit aucune raison pour ne pas accepter cet endroit comme celui du débarquement. L'*Ile de St-Juan* est tout à côté, " *en face* ", avec l'inscription " *Y de St-Juan* " : c'est l'île du Prince-Edouard, bien marquée entre le 45e et le 50e degré de latitude, et qui, sans aucun doute, reçut son nom de Jean Cabot.

En effet, lorsque Sébastien prépara sa carte en 1544, il ne lui fut pas possible de s'aider des relations ou des cartes françaises, car les relations n'en disent rien avant l'année 1556, époque où parurent celles des voyages de Cartier, publiées dans le 3ème volume de Ramusio ; et, d'un autre côté, Sébastien est le premier cartographe qui fasse mention des découvertes de Jacques Cartier. La " Cosmographie " du pilote Jean Alphonse ne parut que l'année suivante, 1545. De plus, Cartier

1—Winsor (*Nar. and Crit., H.*, III p. 22) reproduit cette carte et admet son authenticité.

ne vit pas l'île du Prince-Edouard : il aperçut les îles Brion et de la Madeleine, et continua sa course à l'ouest. Donc Sébastien n'a pu apprendre par Jacques Cartier le nom d' *Y de St-Juan*. S'il marque les Iles de la Madeleine, l'Ile St-Paul, pour faire voir qu'il connaît bien le golfe, il donne aussi à l'île du Prince-Edouard, tout à côté de *Tierra primùm vista*, le nom de *Y de St-Juan*, pour indiquer précisément celle qu'il a visitée le 24 juin avec son père.

Dans une autre carte, de 1514 ou 1520, celle de Portolano, portugais, nous lisons dans la légende, à propos du Cap-Breton : " Tera que foij descuberta per Bertomas ", " Terre qui fut découverte par les Bretons ", i-e. par les Anglais, car s'il ne désigne pas ainsi les découvertes anglaises, qu'il devait connaître, —il y avait déjà des cartes portugaises qui les rapportaient avant lui,—il se trouverait à n'en pas dire un mot, ce qui est peu probable.

Une carte anglaise faite en 1542 par John Rotz (un français, flamand de nom), porte sur le Nouveau-Brunswick,la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton, ces mots : " The new fonde islande " (1). Michael Locke, dans une carte de 1582, copiée sur celle de Verarzanus, crut devoir ajouter, sur le Cap-Breton et les terres situées au sud, " J. Cabot, 1497 ". (J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 39.)

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, IV, 83.

Quant aux grandes chasses à l'ours, elles ponvaient tout aussi bien se faire *au Cap-Breton* qu'au Labrador, en 1497.

Il faut donc conclure que Jean Cabot vint aborder à la côte nord du Cap-Breton, un peu vers l'ouest, à peu de distance de l'Ile St-Jean.

Quant au nom de " Tierra primùm vista", ou " Prima Vista (1) " donné au lieu du débarquement, il est bien écrit sur la carte de Sébastien ; il faut admettre que c'est l'appellation donnée par les chroniqueurs pour pré-

---

1—*Coll. de Manuscrits*, Québec, 1883, I, 8.

" 1497. Expédition de Jean Cabot et de son fils Sébastien.

Ayant obtenu une commission du Roy Henri VIII (*sic*), Cabot partit de Bristol au commencement du mois de may 1497, avec deux caravelles frestez par des négocians de Londres et de Bristol, et ayant à bord 300 hômes.

" Le 24 juin, il découvrit la coste de l'Amérique et lui donna le nom de Prima Vista. C'était probablement l'Ile de Terre-Neuve." D'après Pinkerton (*Voyages* XII, 158), en 1494, Jean Cabot donna au lieu du débarquement le nom de " Prima Vista " ou " First seen ".

Galvano (Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, p. 33) dit que Sébastien Cabot prit terre à 45e de latitude, c'est-à-dire à *Prima Vista.*

ciser l'endroit *vu* et *visité* en premier lieu par le découvreur. Jean Cabot l'appela peut-être en anglais " First seen ", expression que Sébastien ou ses copistes traduisirent en espagnol en 1544, puis en latin en 1549 (1).

Cependant convenons avec R. Biddle que, dans les chroniques et les conversations attribuées à Sébastien, l'on se sert du mot *Baccalaos* pour désigner d'une manière générale les terres récemment découvertes. Plus tard, ce mot servit à désigner une île, Terreneuve. On voit cette île, dans la carte de Sébastien. Les Cabot ont-ils eux-mêmes donné ce nom ?... Les opinions sont partagées. *Baccalaos* est le nom anté-colombien de la *morue*, et en usage dans le sud de l'Europe (2). Brevoort, dans son " Verrazzano le Navigateur " de même que Alex. de Humboldt, dit que ce mot est *ibérien* (3) D'après le Dr Kohl, il est peu probable que les Cabot aient introduit ce nom dans le Nouveau-Monde. Encore moins est-il croyable qu'ils aient entendu ce mot chez les Sauvages ou l'aient reçu d'eux, quoi qu'en dise Pierre Martyr (4) Parkman semble ad-

---

1—R. Biddle, *Memoir*, p. 58.

2—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, p. 12.

3—J.-C. Brevoort, *Verazzano the Navigator*, pp. 61, 137.

4—Pierre Martyr (*De Orbe Novo*, Cologne, 1574, Dec. III, liv. 6, 267) dit : " Is (Cabotus) ea littora percurrens, quæ Bacallaos appellavit..." " Bacallaos ipse terras illas appellavit

mettre que le mot est basque et que si Cabot, à son second voyage, l'a trouvé chez les Sauvages, on sera forcé d'admettre que les Basques sont allés au golfe St-Laurent avant lui, ce qui n'est pas encore suffisamment prouvé (1)

Dans la *Collection de Manuscrits* (Québec, 1883, I, 8), on lit ce qui suit:

" Extrait d'un vieux manuscrit de la Bibliothèque Royale, à Versailles (sans date).

" Les Basques et les Bretons sont, *depuis plusieurs siècles*, les seuls qui se soyent employez à la pesche des Baleines et des Moluës, et il est fort remarquable que S. Cabot, descouvrant la coste du Labrador, y trouva le nom de Bacallos, qui signifie des *Moluës*, en langue de Basque."

P. Bergeron, dans son *Traité de la Navigation* (2) dit, à propos de la pêche de la morue, que " le païs même en semble avoir pris le nom de *Bacaleos* ou *Bacallos* à cause que les Basques appellent ainsi ce poisson, et ceux du païs *Apegé*..." " On voit, dit-il, dans une lettre écrite par Sébastien Cabot à Henri VII, en

---

eo quod in earum pelago tantam repererit magnorum quorumdam piscium, tinnos æmulantium, sic vocatorum ab indigenis, multitudinem, ut etiam illi navigia interdum detardarent."

1—F. Parkman, *Pioneers of N.-France*, pp. 170, 171.

2—La Haye, 1735, p. 54.

l'an 1497, qu'il appelle ces terres du nom d'Ile de *Bacaleos*, comme un nom déjà assez connu."

Le Dr Kohl affirme que les Portugais donnèrent les premiers ce nom qui, suivant lui, a une origine *flamande* ou *allemande*. *Ydos Bocalhas* se trouve sur la carte du pilote portugais Reynel (1), en 1504 ou 1505. Ruysch (2), en 1508, met sur sa carte : " J. Baccalaurus " ; puis, vers 1514, sur une carte portugaise publiée par Kunstmann (3), on appelle *Bacalnaos* (4) la Nouvelle-Ecosse, Terreneuve et le Labrador.

Quoi que puisse dire le Dr Kohl, le récit de Pierre Martyr qui attribue à Cabot le nom *Baccalaos*, est conforme à la carte dressée par Sébastien en 1544, où Clement Adams, dans la légende, dit que les indigènes désignent par là un poisson qui se trouve en abondance près des côtes.

De là je conclus que le Dr Kohl se trompe probablement en attribuant l'appellation " Baccalaos " aux Portugais. Voici pourquoi. Il paraît certain que les Cortereal, dans leur expédition de 1500 aux côtes du Labrador, se sont servi des cartes ou globes préparés par Jean Cabot à son voyage de 1497. Sur ces

1—J. Winsor, *Narrative and Crit. H.*, III, 12.

2—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 9.

3—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 10.

4—Le mot *Bacalaos* s'écrit encore de plusieurs autres manières.

cartes ou globes, aujourd'hui perdus, les Cortereal, et après eux les géographes portugais, ont pu voir le mot *Baccalaos* servant à désigner tantôt les terres-neuves en général, tantôt une île en particulier.

Dans ce cas, Pierre Martyr a raison : Cabot a réellement donné le nom de Baccalaos ;—et Clement Adams n'a peut-être pas tort de dire dans sa légende que Jean Cabot l'entendit prononcer par les indigènes.

Mais, dira-t on, Jean Cabot ne vit pas d'êtres humains à son premier voyage ; ces terres étaient inhabitées !—On le dit.—Mais lorsque Cabot, au même voyage, prend des filets de fabrique sauvage (5), peut-on dire que les indigènes étaient bien loin ? que Jean Cabot ne put les faire venir à lui, et troquer pour des colifichets ces produits de leur industrie ?...—Admettons même que cela n'ait pas eu lieu au premier voyage de Cabot ; rien ne s'y oppose pendant le second, deux ans avant le voyage des Cortereal.

VII

Enfin, résumons les faits et poursuivons notre voyage.

5—Lettre de Lorenzo Pasqualigo, 23 août, 1497. Traduction de J. Winsor (*Nar. and Crit. Hist.*, III, p. 63) : " The Venitian... brought to the King certain snares set to catch game, and a needle for making nets... Saw no human beings."

Jean Cabot, le 24 juin 1497, touche la côte nord-ouest du Cap-Breton et lui donne le nom de *Tierra primùm vista.* De ce point, il se rend à l'Ile St-Jean, où il arrive le même jour, *eo die qui est sacer Divo Joanni Baptistœ.*

Que se passe-t-il ensuite ?... Un marchand de Londres, Pasqualigo, dont nous aurons à parler plus tard, est le seul qui nous laisse entrevoir la route suivie par Jean Cabot, son compatriote. D'après lui, Cabot cotoya le rivage l'espace de 300 lieues (1).

M. Brevoort croit et afirme que notre navigateur fit le tour du golfe St-Laurent (2). De son côté, Frederick Kidder, en 1878, (3) va jusqu'à tracer sur la carte l'itinéraire de Cabot dans le golfe St-Laurent. La preuve citée par ces auteurs est indiquée par Pasqualigo. Suivant ce dernier, Cabot ne trouve plus en ces endroits les marées semblables à celles qu'il a vues à Bristol, et il s'étonne de constater entre la *marée haute* et la *marée basse* une différence de niveau *petite* auprès de ce qu'il a remarqué en Angleterre. (4) Un autre fait

---

1—Lettre de L. Pasqualigo. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 53.

2—J.-C. Brevoort, *Verazzano the Navigator.*

3—F. Kidder, *N. E. Hist. and qeneal Reg.*, XXXII, 381.

4—Lettre de L. Pasqualigo, 23 août 1497. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 55.

qui semble certain, c'est que Jean Cabot a dû se mettre en quête du passage de Chine, après avoir quitté l'Ile St-Jean, puisque tel était le but de son voyage : et si, réellement, il a cotoyé l'espace de 300 lieues, il faut que ce soit au sud du golfe St-Laurent, ou bien autour du même golfe. Or nous avons la certitude que Jean Cabot ne cotoya pas les rivages des Etats-Unis à son premier voyage, quoique la carte produite par Zurla dise le contraire (1). M. Stevens (2), vers 1870, soutenait même que Jean Cabot n'était jamais allé au sud du St-Laurent. Il se trompe. Pendant le second voyage, nous verrons le découvreur se rendre jusqu'à la Floride. L'argument de Stevens n'est pas fort. On se contentait, selon lui, de reproduire, à la place des Etats-Unis, la carte de l'Asie faite par Marco-Polo ; et la preuve, c'est que Portolano, *très honnête homme*, dit Stevens, aima mieux laisser *un blanc* en cet endroit que de faire de la mauvaise copie. D'où Stevens conclut que Portolano était sûr que Jean Cabot n'avait jamais visité ces côtes !...... Pauvre argument, en vérité ! que vient faire ici l'honnêteté de Portolano ? Son ignorance n'y serait-elle pas pour quelque chose ?

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 55.
Zurla's Di Marco Polo e degli viaggiatori Veneziani, 1818.

2—Stevens' *Hist. and Geog. Notes.*

Il y a du reste moyen de prouver que Jean Cabot n'est pas allé au sud du golfe St-Laurent au cours de son premier voyage, par l'examin attentif de ses conversations avec l'abbé Raimondo, envoyé du duc de Milan. N'ayant trouvé de passage à *l'ouest* dans le golfe St-Laurent, le navigateur, revenu à Londres, raconte ses projets à Raimondo : il veut aller chercher l'île de " Cipango " au sud *Tierra primùm vista.* (1)—Or, si Cabot avait déjà fait 300 lieues de course le long des côtes des Etats-Unis, il aurait pu se convaincre qu'il n'y avait pas de " Cipango " tout aussi bien qu'il le fit à son second voyage. Donc il n'avait pas fait ce trajet en 1497, et il voulait le faire en 1498.

De plus, au retour de Jean Cabot, on ne parle pas de longues courses au sud, mais simplement de la découverte d' " une île " et de ses environs, comme on le voit par cet extrait des dépenses privées du roi : " 10th August, 1497. To hym that found the New Isle, 10 l. (2)" et par le texte du permis royal, en 1496.—Remarquons encore que, du 24 juin au 10 août, Cabot n'avait pas le temps de longer les côtes depuis l'Ile St Jean jusqu'à la Floride, pour de là se rendre en Angleterre.

Jean Cabot n'est donc pas allé au sud en

1—Lettre de Raimondo de Soncino, 18 déc. 1497. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 54.

2—R. Biddle, " Memoir of Sebastian Cabot," p. 80.

partant de l'Ile St-Jean, mais il s'est mis à chercher au fond du golfe St-Laurent, le *passage de l'Ouest*.

Or, c'est en faisant cette recherche qu'il a fait une course de 300 lieues avant de franchir le détroit de Belle-Isle, et qu'il a constaté que les marées n'étaient pas aussi considérables qu'à Bristol. Jusqu'où s'est-il rendu ?... C'est là le problême !

Après s'être assuré que le passage en question n'est pas dans le golfe proprement dit, il a dû le chercher dans la vaste entrée du fleuve St-Laurent, et il est naturel de penser que c'est en remontant le fleuve assez loin qu'il a fini par se convaincre de l'inutilité de ses recherches, vû le rapprochement des rives.

Sur la carte de Sébastien Cabot, on trouve, dans le fleuve St-Laurent, un groupe d'îles appelées " *Ys de St-Juan* ", qu'il marque au 53e degré de latitude en deça de *Ongédo* (Gaspé).

D'après la position de Gaspé et de la baie des Chaleurs, ce groupe d'îles correspond, à peu près, à l'endroit où nous plaçons le Bic ou Trois-Pistoles. Pour raser les côtes pendant 300 lieues, de l'Ile du Prince-Edouard jusqu'à Belle-Isle, Cabot a dû remonter le fleuve jusqu'aux environs de la rivière Saguenay.

En outre, après un sérieux examen de presque toutes les anciennes cartes qui décrivent le St-Laurent, on constate que Babot est le *seul* cartographe qui marque des *Ys St-Juan*

à l'endroit susdit. Du reste, lorsqu'il traçait sa carte, Sébastien Cabot connaissait bien le fleuve, car on y voit l'Ile d'Orléans, *Estadaconés* (Stadaconé), la rivière de Fouez (Trois-Rivières), etc., puis sur la côte nord, un peu au sud des *Ys St-Juan*, on lit *Rio de S. quenam* pour la rivière Saguenay.

Dans les cartes qui accompagnent les autres relations de voyages sur le St-Laurent, je n'ai jamais vu d'*îles St Juan* placées à cet endroit. Il y a donc une forte présomption que Jean Cabot a remonté le St-Laurent jusqu'au Bic ou aux environs, et donné son nom aux îles de la côte sud, terme de sa course.

VIII

Cabot, ne voyant dans ces parages aucun être vivant, selon la chronique, vira de bord, en route pour l'Europe.

Il longea la rive septentrionale du fleuve et passa par le détroit de Belle-Isle. Sur cette partie du voyage de Cabot il y a bien peu de détails. Toutefois, il est permis de conjecturer que le découvreur s'arrêta au Labrador, dont la découverte lui est attribué dans des documents très anciens. Robert Thorne (1), citoyen de Bristol, domicilié en Espagne, dit, en 1527, que son père avait été l'un des découvreurs des Terreneuves, nom sous lequel il désigne

1—Biddle. *Memoir*, p. 67.

les possessions britanniques, et il ajoute : " La terre que nous avons trouvée est appelée ici en Espagne, *terre de Labrador* (1). Sur la carte qu'il publie la même année, on voit ces mots : *Nova terra Laboratorum dicta*, et sur la délinéation des côtes : *Terra hæc ab Anglis primum fuit inventa* (2). Cependant le nom *Labrador* n'est pas imposé par Cabot ; d'une manière générale, il donna celui de *Baccalaos* à toutes ses découvertes, comme le dit Pierre Martyr. Les Portugais, peut-être les Cortereal, imposèrent des noms à ces différentes régions.

Le mot *Labrador* est une abréviation de *Laborator*. *Terra laboratoris*, dit Laurent Frisius en 1525 ; *Terra laboratorum dicta*, lisons nous sur la carte de Thorne en 1527. On a voulu donner à ce mot le sens de *labour* . —" Terre de Labour ",—mais ce n'est pas là une traduction satisfaisante. On sait que Cortereal, en l'an 1500, fit sur ces parages 57 prisonniers qui furent vendus en Espagne comme esclaves pour la culture de la terre, *laboratores terræ*. De là est venu le nom *Terra*

1—Robert Thorne, dans Hakluyt, *Voyages...*, I, p. 239.—Gomara, (art. " *Terre de Labeur* ", L. II, c. 38) dit que les Anglais y sont allés avec Sébastien Gavoto (Cabot).

2—Carte reproduite par J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 17.

laboratorum, qui a prévalu sur celui de *Baccalaos* donné par les Cabot, et sur celui de *Cortereal* donné par les Portugais. On ne parlait de ces régions que comme de " la côte des Esclaves " d'Amérique (1). Cependant M. Harrisse cite le *Wolfenbuttel manuscript*, qui porte cette légende : " This land was discovered by the English from Bristol and named Labrador, because the one who saw it first was a laborer from the Azores." En 1542, Rotz écrivait sur sa carte : " The land of *Labrador* (2).

IX

Cabot ne dut pas s'attarder avant d'entrer dans le détroit de Belle-Ile. Toutefois, comme il passait entre le Labrador et Terreneuve, il est difficile de supposer qu'il n'a pas eu connaissance de cette grande île. Certains documents disent que, depuis le trajet de l'Ile St-Jean à l'océan, le découvreur vit à *tribord*, i-e. à la droite du navire, deux grandes îles (3).

1—Biddle, *Memoir*, 246.

2—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, IV, 83.

3—Lettre de Raimondo de Soncino, 24 août 1497. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 53.

Lettre du même, 18 déc. 1497, où il est dit que Jean Cabot donna *deux îles* à ses compagnons de voyage.

J. Winsor, *Nar. and Crit., H.*, III p. 2 : " On his return, he saw two islands on the starboard."

Ne seraient-ce pas l'île d'Anticosti et celle de Terreneuve ?—John Ruysch, géographe allemand, qui, au dire de Kunstmann et de Marcus Beneventanus, avait fait quelques expéditions avec les Anglais vers l'Ouest, et qui pourrait bien être ce " Burgundian " remarqué par l'abbé Raimondo, John Ruysch marque, sur la carte qu'il fit publier à Rome par Beneventanus (édition de Ptolémée en 1508), une île *Baccalauras.* Cette île est en face d'une péninsule bornée au nord par le golfe de Groenland (*sinus gruenlantius*), et au sud, par la mer des Barbades : elle porte le nom de *Terra nova.* Il y a un cap appelé *Cabo de Portugesi*, là où l'on voit aujourd'hui le *Cap Raze.* Au nord de la péninsule, on distingue un grand fleuve courant Nord-Est Sud-Ouest. —Ruysch a-t-il voulu placer à cet endroit les découvertes des Anglais ? C'est bien possible. Ensuite, il n'y a plus qu'une côte imaginaire, sans aucun nom propre. A l'est, on distingue les Antilles et les Açores ; au sud, le golfe du Mexique avec l'Ile d'Hispaniola. Enfin il y a un semblant d'Amérique du Sud, avec une légende où l'auteur dit que l'Ile de *Cipango* est à l'ouest. Le moine Beneventanus, éditeur de cette carte, assure connaître les découvertes des Anglais,—*atque Britannorum quos Anglos nunc dicimus*,—par l'intermédiaire de Ruysch (1).

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. II.*, III, 9.

A quelques 20 degrés au dessus de la péninsule se lit l'inscription suivante : *Hic compassus navium non tenet, nec naves quæ ferrum tenent revertere valent.*—" Ici, le compas des navires perd sa propriété, et aucun navire qui a du fer à bord n'en peut sortir." Il s'agit de la variation de l'aiguille magnétique remarquée par Cabot. Cette inscription est placée dans un golfe en face duquel se trouve l'Islande.

Juan De la Cosa (1), géographe espagnol, s'est aussi occupé des découvertes anglaises, et les a marquées dans sa carte de 1500, sur la partie septentrionale de la côte Est de l'Amérique. On y voit une longue légende courant le long de la côte : *Mar descubierta par Ingleses.* Sur la pointe *est* on lit ces mots : *Cavo de Ynglaterra.* Stevens (2) a voulu y voir une indication du golfe St-Laurent, ce qui ne semble pas très vraisemblable. Il n'y a rien qui représente l'île de Terreneuve d'une manière satisfaisante. Les cartes de Reynel (3) (1505), et de Kunstmann (4) (1520), font mention du détroit de Belle-Isle et du passage entre le Cap-Breton et Terreneuve.

1—J. Winsor, ibid, III, 8.

2—Winsor, *Nar. and Crit. Hist.*, III, 9.

3—J. Winsor, *Nar. and Crit. Hist.*, IV, p. 73.

4—J. Winsor, Ibid.

Sur la carte de Sébastien Cabot, on voit très bien, à peu de distance de *Ongédo* (Gaspé), une grande île sans nom, qui occupe l'endroit où se trouve l'île d'Anticosti. Plus loin, vers l'*est*, se voient plusieurs îles dont l'une porte la désignation *Y. de Bacalos.* Cette île et plusieurs autres, situées au nord et à l'ouest, correspondent parfaitement à la grande île de Terreneuve. Sébastien Cabot connaissait pourtant alors les découvertes récentes de Jacques Cartier, même celles de Verazzani ; mais il n'a voulu tracer sur sa carte que ce qu'il avait vu, ou cru voir, en la compagnie de son père. D'ailleurs, Ramusio n'avait pas encore publié les relations des voyages de Jacques Cartier, qui lui auraient fait voir une seule île là où il en met plusieurs.

Notons, en passant, que dans les écrits officiels, le mot *Isle* est toujours uni à celui de la terre ferme. Gomara assure que, dans son second voyage, Cabot s'arrêta à " l'île Baccalaos (1)". Hakluyt reproduit une carte signée F. G., où l'on voit, sur la délinéation du Labrador : *Baccalaos ab Anglis*, 1496 (2) ; et Pierre Martyr déclare que *Bacchalaos* a été découvert vingt-six ans auparavant par Cabot, *Bacchalaos anno abhinc vigesimo sexto ex Augliâ per Cabotum repertos* (3).

1—R. Hakluyt, *Nav.*, *Voy.*, III, p. 30.
2—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 41.
3—*De Orbe Novo*, D. VII, C. II, 471.

Il est donc difficile de supposer que Jean Cabot n'a pas eu connaissance de l'île de Terreneuve. Si nous avions le " rapport " et les cartes qu'il présenta lors de son retour, nous trouverions probablement des choses très intéressantes.

Ce qui est certain, c'est que du 24 juin au 1er août, Cabot n'eut pas de temps à perdre en longues observations. Il lui fallut s'en retourner, à son grand chagrin, sans avoir trouvé le passage de l'Ouest dans le golfe.

A son arrivée, Jean Cabot annonça à l'abbé Raimondo qu'il avait dessein de faire un second voyage, plus au sud, toujours à la recherche du *Zipangu* (1). Il était anxieux de faire connaître sa découverte pour arriver à de plus grandes choses. Ce désir, bien naturel, avait probablement hâté son retour tout autant pour le moins que la raison alléguée du défaut de vivres, car l'immense quantité de poissons dont il parle aurait pu dissiper toute crainte.

X

Comme nous l'avons vu, Jean Cabot, au retour de son premier voyage, rentra au port de Bristol au commencement d'août 1497, probablement le 6.

1—Lettre de Raimondo de Soncino, 18 déc. 1497. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 55.

Son premier soin fut de dresser une carte et un globe (1) où l'on pût voir ses découvertes. L'affaire fit grande sensation.—Jean Cabot était à Londres quatre jours plus tard, car Henri VII, le 10 août 1497 (2), accorda, sur sa caisse privée, 10 louis de récompense à celui qui avait découvert l'*Ile nouvelle*, et une pension annuelle de 20 louis, à partir du 25 mars 1497 jusqu'à révocation, et aux frais des douanes de Bristol. L'ordre émané pour la pension du roi est du 13 décembre 1497, et les sceaux y furent apposés le 28 janvier 1498 (3).

" Memorandum quod 28a die januarii anno subscripto istæ litteræ liberatæ fuerunt Domino Cancellario Angliæ apud Westmonasterium exequendæ :—

" Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et Seigneur d'Irlande, au très révérend Père en Dieu, Jean, Cardinal Archevêque de Cantorbéry, Primat de toute l'Angleterre, et Légat du Siège apostolique, notre Chancelier, salut :

" Nous vous laissons savoir que, pour certaines considérations qui Nous intéressent

---

1—Lettre de De Ayala, amb. d'Espagne, 24 juillet 1498. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 57.

2—Biddle, *Memoir...*, 80. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III. p. 53.

3—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 56.

spécialement, Nous avons donné et accordé à Notre Bien-Aimé Jean Cabot, *de Venise*, une rente annuelle de 20 louis sterling, payable annuellement, en portions égales, aux fêtes de St-Michel et de Pâques, depuis la dernière fête de l'Annonciation de Notre-Dame, durant Notre bon plaisir, sur les douanes et revenus perçus dans Notre port de Bristol par les employés de Nos douanes. C'est pourquoi Nous voulons et vous enjoignons de donner à celles-ci, Nos lettres patentes, forme bonne et effective par l'apposition de Notre grand sceau.

" Donné sous Notre seing privé, en Notre palais de Westminster, le treizième jour de décembre de la treizième année de Notre règne."

Le roi était enchanté de l'heureuse issue de l'expédition : " by considerations us specially moving ", dit-il à l'adresse de son bien-aimé (Well-beloved) John *Calbot*, en lui accordant cette pension de 20 louis. C'était une bien humble subvention, comparée à ce qui se fait de nos jours, mais suffisante, si nous nous reportons aux temps de Cabot ; car 20 louis valaient alors 200 louis de notre époque. (1) —Henri, comme témoignage de gratitude, donna encore un *habit de soie* (2) et peut-

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 56.

2—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, ibid. III, p. 2.

être le titre de *grand amiral :* du moins Cabot est-il quelquefois appelé de la sorte.

Henri VII ne semble pas avoir fait davantage.

Mais les contemporains de Jean Cabot ne restèrent pas indifférents en face du résultat obtenu. C'est là que nous irons chercher les dernières preuves de nos avancés, relativement au voyage de découverte, en 1497.

" Cette année, 1497, disent les Manuscrits de Bristol (1), le jour de la St-Jean Bte., la terre d'*Amérique* a été découverte par des marchands de Bristol, sur un navire de Bristol appelé le " Matthew ", qui partit de Bristol le 2 mai et y rentra le 6 août suivant." C'est le seul document qui donne les dates 2 *mai* et 6 *août ;* mais comme les Manuscrits de Bristol prêtent plus ou moins matière à suspicion, n'y attachons pas trop d'importance. Cette citation donne aussi le nom d'*Amérique.* Améric Vespuce vivait à cette époque, mais il ne fit ses voyages que plus tard, lorsque Colomb eut lui-même touché à l'Amérique du Sud, le 30 mai 1498. Le nom " Amérique " ne fut donné qu'en 1507, par " Martin Hylacomylus " imprimeur à St-Dié en Lorraine. Il faut conclure de là que les Manuscrits de Bristol n'ont été écrits ou corrigés qu'après cette date.

Heureusement les " Registres de Venise donnent une lettre de Lorenzo Pasqualigo (2),

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 53.
2—J. Winsor, Ibid., III, 53.

et dont j'ai déjà fait mention. Ce marchand de Londres écrivit à ses frères à Venise, une lettre en date du 23 août 1497, dont M. Justin Winsor cite en résumé. " Le Vénitien, notre compatriote, qui partit avec un navire de Bristol, est revenu, et il dit qu'à 700 lieues d'ici il a découvert une terre dans le territoire du grand *Cham.* Il a suivi la côte l'espace *de* 300 *lieues et touché terre.* Il n'a vu aucun être humain, mais il a apporté au roi certains *filets* destinés à la prise du gibier et une aiguille pour faire les *rets.* Il a été trois mois à son voyage. Le roi a promis qu'au printemps notre compatriote aura 10 vaisseaux. Le roi lui a aussi donné de l'argent pour son entretien jusque là, et il est maintenant à Bristol avec sa femme, qui est aussi une vénitienne, et ses fils. Son nom est Zuan Cabot, et il *a le titre* de Grand Amiral (*he is styled the Great Admiral*). On lui fait grand honneur. Le découvreur a planté sur sa terre nouvellement découverte (*on his new-found land*) une grande croix, avec le drapeau d'Angleterre et celui de St-Marc, parce qu'il est Vénitien.—Londres, 23 août 1497."

Tel est le langage d'un homme d'affaires, parlant d'un compatriote qu'il connaît assez intimement pour savoir même des détails de sa famille et de sa fortune. Il devait être aussi bien renseigné sur les autres circonstances et incidents qu'il rapporte au sujet du voyage,

et qu'il tenait probablement de la bouche de Jean Cabot lui-même. A l'étranger, les compatriotes se groupent, pour faire revivre les souvenirs de la patrie absente.

Il y a des documents d'une portée plus grande : les rapports des plénipotentiaires étrangers alors présents à Londres.

Le 24 août 1497, l'abbé Raimondo de Soncino, envoyé du Duc de Milan auprès de Henri VII, écrivait le passage suivant dans une longue dépêche à son gouvernement ; elle a été tirée des " Registres vénitiens ", et imprimée pour la première fois par l'*American Antiquarian Society*, en octobre 1866 (1).

" De plus, dit Raimondo, il y a quelques mois, Sa Majesté a envoyé un Vénitien qui est un très bon marin et qui possède une grande expérience pour la découverte des îles nouvelles ; il est revenu sain et sauf après avoir trouvé deux îles nouvelles très grandes et très fertiles, ayant aussi découvert les *Sept-Cités*, à 400 lieues à l'ouest de l'Angleterre. Le printemps prochain, Sa Majesté se propose de l'envoyer avec 15 ou 20 vaisseaux."

Que veut dire cette *découverte des Sept-Cités ?*—En 1569, Gerard Mercator plaçait au sud-est des Bermudes des îles auxquelles il donne le nom de *Sept-Cités*.—Elles n'ont jamais existé que dans l'imagination des géographes. Le nom vient d'un voyage attribué

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 54.

à *sept évêques* espagnols, fuyant la tyrannie des Sarrasins au huitième siècle.—Ce nom est aujourd'hui donné à une partie volcanique de l'Ile St Michel des Açores.

Au mois de décembre de la même année, 1497, Raimondo écrivit, de Londres, une autre lettre où il fait mention plus sérieuse des découvertes de Jean Cabot et du projet nourri par le roi de les continuer au printemps suivant. Les Archives de Milan (1) ont conservé ce document, qui reflète la simplicité de l'époque ainsi que les illusions, conséquences de cette expédition. Pour l'intelligence de cette lettre, il faut remarquer que Raimondo, en disant que le navire cingla vers l'*Est*, entend déterminer le *but* du voyage, c'est-à-dire le *Levant*, où le navire devait arriver par la voie de l'ouest ; ou bien il faut dire qu'il s'est trompé. On ne sait par non plus ce qu'il entend par *Tanaïs*.

Autrefois, à l'embouchure du Don, était la ville de Tanaïs, célèbre dans l'histoire de Gênes ; peut-être Raimondo veut-il dire que Cabot est allé bien au delà de cette ville par la voie de l'ouest. Il termine sans parler de l'endroit où s'effectua le débarquement.

Voici la lettre de Raimondo au duc de Milan :

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 54.

" *Mon très illustre et*
très excellent Seigneur.

" Il ne déplaira peut-être pas à Votre Excellence, au milieu de ses nombreuses occupations, d'apprendre comment Sa Majesté ici a gagné une partie de l'Asie sans un coup d'épée. Il y a en ce royaume un certain Vénitien dont le nom est Maître Jean Cabot, homme d'un esprit fin et de grande expérience dans la navigation. Cet homme, voyant que les très illustres rois de Portugal et d'Espagne ont pris possession d'îles inconnues, s'est déterminé à faire semblable acquisition pour Sa Majesté susdite. Après avoir obtenu les concessions royales requises pour lui donner l'usufruit de tout ce qu'il pourrait découvrir, pouvu que la propriété de ces découvertes soit réservée à la couronne, il s'est confié à la fortune sur un petit navire portant 18 hommes d'équipage.

" Il partit du port de Bristol, à l'ouest de ce royaume, passa les limites occidentales de l'Hibernie, et dirigea sa course vers le nord ; mais après quelques jours, il laissa l'étoile du Nord à sa droite pour se diriger vers le *Levant*. Après avoir erré assez longtemps, il rencontra enfin la terre ferme où il planta la bannière royale et en prit possession au nom du roi. Il revint avec quelques objets pris sur ces côtes.

" Le dit Maître Jean, étranger et pauvre, ne serait pas cru si ses compagnons, qui sont

presque tous Anglais et de Bristol, n'avaient certifié que ses rapports sont vrais. Ce Maître Jean a fait la description du monde sur une carte et sur un globe solide, et il y montre l'endroit où il a pris terre. Et il dit qu'en allant vers l'*Est* (le Levant) il est allé bien au delà du pays de *Tanais.* Cette contrée, disent les marins, est très bonne et très tempérée, et ils croient que le bois de *Brazil* et l'*arbre à soie* y croissent.

" Tous affirment que cette mer est remplie de poissons, que l'on prend non seulement avec des rets mais aussi avec des *paniers*, pourvu qu'on y attache une pierre pour les faire enfoncer dans l'eau. C'est le récit que j'ai entendu de la bouche de Maître Jean ; et les susdits Anglais, ses camarades, disent qu'ils apporteront tant de poissons que ce royaume n'aura plus besoin à l'avenir de l'Islande d'où il vient une très grande quantité de poisson appelé *morue* (stockfish).

" Maître Jean a formé dans sa tête un plan encore plus vaste ; car il espère aller plus loin vers le *Levant*, à partir *du point déjà occupé*, en rasant constamment le rivage, jusqu'à ce qu'il soit au delà d'une île, à laquelle il a donné le nom de " Cipango ", et située dans la région équinoxiale, où il pense que toutes les épices du monde originent, ainsi que toutes les pierres précieuses. Il affirme encore avoir été autrefois à La Mecque, où les épices sont apportées de lointains pays par les caravanes,

et qu'à sa demande " Où les dites épices croissent-elles ? " ceux qui les avaient apportées lui dirent qu'ils n'en savaient rien,—que d'autres caravanes avec ces marchandises viennent de loin jusque chez eux, et que ces dernières les reçoivent d'autres caravanes venant de régions éloignées. Et il argumente ainsi : que si les Orientaux ont affirmé aux habitants du Sud que ces épices viennent ainsi de main en main de pays lointains, il peut se faire que les caravanes, au point de départ, les prennent au Septentrion vers l'Ouest, en supposant la rotondité de la terre. Et il a affirmé cela de telle façon que, n'ayant rien à y gagner ou à y perdre, je le crois aussi. Il y a plus encore : ici le roi, qui est sage et peu prodigue, met en lui quelque confiance ; et comme Maître Jean me le dit, depuis son retour, le roi lui a rendu la vie facile. Et l'on dit aussi qu'au printemps, Sa Majesté susdite équipera quelques vaisseaux et lui donnera en outre tous les criminels, et ils iront en cette contrée pour y fonder une colonie au moyen de quoi on espère établir à Londres un entrepôt d'épices plus considérable que celui d'Alexandrie.

" Les chefs de l'entreprise sont citoyens de Bristol et grands navigateurs. Maintenant qu'ils savents où aller, disent-ils, ce n'est pas un voyage de plus de quinze jours, d'autant plus qu'au delà de l'Irlande ils n'ont jamais essuyé de tempêtes.

" J'ai aussi conversé avec un Bourguignon,

camarade de Maître Jean, qui confirme tous les faits et désire y retourner parce que l'*Amiral* (c'est le titre que Maître Jean s'attribue déjà) lui a donné une île ; il en a aussi donné une autre à son *barbier* de Castiglione-de-Gênes, et tous les deux se considèrent déjà comme des *comtes*. Quant à mon seigneur Amiral il ne s'estime rien moins qu'un *Prince*.

" Je pense qu'avec cette expédition il partira aussi bon nombre de pauvres moines italiens : tous ont la promesse d'y avoir des évêchés. Et, comme je suis devenu l'ami de l'Amiral, si je voulais aller en ce pays, j'y aurais un archevêché. Mais j'ai cru que les *bénéfices* que Votre Excellence me tient en réserve, sont chose plus sûre.

" C'est pourquoi, dans le cas où ces bénéfices deviendraient vacants en mon absence, je demande que vous m'en fassiez donner possession, prenant les mesures voulues principalement là où c'est nécessaire, afin qu'il ne me soient pas enlevés par d'autres, qui, à cause de leur présence, peuvent être plus diligents que moi ; car, dans ce pays, j'en suis réduit à la nécessité de manger de 10 ou 12 plats à chaque repas et à rester à table trois heures durant, deux fois par jour, pour l'amour de Votre Excellence, à qui je me recommande humblement.

" De Votre Excellence,
le très humble serviteur.

" Londres, 18 déc., 1497."

" Raimundus."

Supprimons les erreurs géographiques dues à l'ignorance de cette époque, et il n'en restera pas moins prouvé que *Jean Cabot est le héros* de l'expédition de 1497. De Sébastien, pas un mot ; et cependant Pasqualigo et Raimondo connaissaient les membres de l'expédition, et avaient conversé avec eux : si le rôle principal eût été la part du fils, ils l'auraient dit, et Jean n'aurait pas osé s'intituler " le grand amiral." Il me semble donc évident que la découverte de l'Amérique du Nord est le résultat de l'expédition de 1497.

Voilà pour le premier voyage de Jean Cabot.

XI

Nous savons déjà quels étaient les projets de Jean Cabot pour l'année 1498. Les citoyens de Bristol, approuvés par Henri VII, ne voulaient rien moins que l'établissement d'une colonie anglaise pour enlever à Alexandrie le monopole des *épices*. Mais il fallait trouver ce pays fortuné : Cabot avait son plan tracé à l'avance.

En partant des Terres-neuves dans la direction du sud, il devait trouver sur son chemin l'île de Zipangu et, au delà, la *Terre promise !*

L'autorisation destinée à faciliter les préparatifs de cette seconde expédition, fut accordée à *Jean Cabot seul*, en date du 3 février 1497-8, sans préjudice pour les privilèges accordés l'année précédente. En voici la teneur.

" Memorandum quod, tertio die februarii anno regni regis Henrici Septimi XIII, ista Billa delibata fuit Domino Cancellario Angliæ apud Westmonasterium exequenda.

" To the Kinge,

" Please it your Highness of your most noble and habundaunt grace to graunte to John Kabotto, Venecian, your gracious Lettres Patents in due fourme to be made accordyng to the tenor hereafter ensuying, and he shall continually praye to God for the preservacion of your moste Noble and Roiall astate longe to endure."

" H. R.

" Rex.

" A toutes personnes qui les présentes verront, salut ! Sachez que, par faveur spéciale, et pour diverses raisons de Nous connues, Nous avons donné et accordé, et par ces présentes donnons et accordons à Notre bien-aimé Jean Kabotto, Vénitien, autorité suffisante et pouvoir de *prendre*, lui-même ou son représentant ou ses représentants dûment qualifiés, et selon son bon plaisir *six vaisseaux* anglais en quelque *port* ou *ports* ou *autre place* dans Notre Royaume d'Angleterre ou terre soumise à Notre obédience, pourvu que ces vaisseaux ne soient que d'un tonnage de 200 tonneaux ou au-dessous, avec les *appareils* requis et nécessaires pour la sécurité des dits vaisseaux ; de les convoyer et diriger à la *terre* et aux *Iles* dernièrement découvertes par le dit

Jean en Notre nom et par Notre commandement ; payant pour eux et pour chacun d'eux comme nous paierions *en* et *pour* Notre propro besoin, et non autrement. Le dit *Jean*, par lui-même, par son ou ses représentants qualifiés, peut prendre et recevoir dans les dits vaisseaux et dans chacun d'eux, tels maîtres, mariniers, compagnons et autres sujets qui, de leur plein gré, voudraient aller et passer avec lui sur les mêmes vaisseaux aux dites terres et îles, sans qu'il soit permis de faire aucun empêchement, obstacle ou trouble par Nos officiers ou ministres ou autres sujets quels qu'ils soient, envers le dit *Jean*, son représentant ou ses représentants, ou tous autres dits sujets ou aucun d'entre eux, passant avec le dit *Jean* sur les dits vaisseaux aux dites terres ou îles. Nous *donnons ordre* à tous et à chacun de Nos officiers, ministres ou sujets voyant ou entendant lire Nos présentes lettres, sans autre commandement de Notre part, pour eux ou chacun d'eux, de faire en sorte d'aider et secourir le dit Jean, son ou ses représentants et tous Nos autres sujets ainsi voyageant avec lui selon la teneur de Nos lettres patentes. Et cela nonobstant tout statut, acte ou ordonnance, passée ou future, venant de quelque manière en opposition aux présentes."

L'original est en langue anglaise ; Richard Biddle l'a trouvé au bureau des Registres (Rolls chapel), en Angleterre. J'ai tenu à

donner cette traduction tout à fait littérale de l'autorisation du 3 février 1498, pour que le lecteur puisse juger par lui-même du peu d'attention de certains écrivains, même anglais. Les découvertes de l'année précédente y sont rapportées si clairement qu'il est impossible de supposer une simple mission de chercher *les terres et les îles* encore inconnues. Le plan d'une colonie s'y trouve même ébauché. Pourtant, jusqu'à ces dernières années, les écrivains anglais ont considéré cette *lettre* comme étant l'*autorisation* accordée pour faire le *premier voyage* de découverte. Bien plus, les autres écrivains se sont autorisés du même document pour nier aux Anglais la priorité de découverte et de prise de possession, (1) vu que cette dernière expédition n'eut pas le succès attendu.

Mais on peut se demander pourquoi Jean Cabot se trouve seul mentionné dans la présente lettre, lorsque ses trois fils étaient nommés dans celle de 1496. D'après Biddle (2), les raisons de ce changement sont que les fils aimèrent mieux donner à leurs efforts une direction autre que l'entreprise de leur père, et que le chef de la famille crut sage de retenir, soumis à son pouvoir discrétionnaire, le placement projeté de son capital restant. On dit,

1—R. Biddle, *Memoir*, p. 77.

2—R. Biddle, *Memoir*, p. 50.

d'après Campbell (1), que l'un des fils alla s'établir à Venise et l'autre à Gênes. Quant à Sébastien, tous le font rester pour accompagner l'expédition.

Peut-être le roi eut-il regret d'avoir conféré des pouvoirs aussi étendus à des jeunes gens qui n'avaient aucun établissement en Angleterre et qui, probablement, ne s'y fixeraient jamais d'une manière permanente. De là, révoquant ses premières lettres, dit R. Biddle, Henri trouva plus profitable de n'intéresser que *Jean* dans les découvertes qui restaient encore à faire.

Cette explication de Biddle ne semble pas mauvaise, à première vue. Mais elle n'est pas soutenable aujourd'hui. En effet, la lettre accordée à Jean Cabot, en date du 3 février 1498, ne contient qu'un *permis* de prendre six vaisseaux et d'enrôler des volontaires. On n'y trouve aucune révocation des privilèges accordés par les lettres patentes du 5 mars 1496, mais plutôt des ordres formels donnés à tous les sujets anglais pour faciliter l'exécution des plans de Jean Cabot.

Les premiers parlent des *héritiers* ou *ayants cause* ; celle de 1498 ne cite que Jean Cabot, son ou ses repésentants bien et dûment autorisés pour faire les préparatifs du voyage. Remarquons encore que les lettres de 1495-6

1—Campbell's *Lives of the Admirals*, I, 310.

sont écrites en latin, et que celle de 1498 est en anglais ; or le latin était la langue employée dans les proclamations solennelles.

De son côté, R. Hakluyt (1) dit ce qui suit, relativement à cette autorisation :

" Billa signata anno 13 Henrici VII.—Rex tertio die Februarij, anno 13, licentiam dedit Joanni Caboto, quod ipse capere possit sex naves Anglicanas, in aliquo portu, sive portibus regni Angliae, ita quod sint de portagio 200 doliorum, vel subtùs, cum apparatu requisito, & quod recipere possit in dictas naves omnes tales magistros, marinarios, & subditos regis, qui cum eo exire voluerint, &c." C'est-à-dire : " (2) Bils signés l'an 13 du règne de Henri VII.— Le 3 février de la 13e année de son règne, le Roi a permis à Jean Cabot de prendre six vaisseaux Anglais dans tel port ou ports du Royaume d'Angleterre qu'il voudra, pourvu qu'ils ne soient que de la charge de 200 tonneaux et au-dessous, avec toutes les provisions nécessaires ; comme aussi de prendre avec lui sur les dits vaisseaux tels maîtres, mariniers et autres sujets du Roi qui voudront bien l'accompagner. " Ce langage semble bien indiquer un simple permis.

Donc, la charte de 1496 resta en force jusqu'au retour du voyage de 1498.

1—*Navg.* III, 26.

2—Traduction de l'*Hist. navale d'Angleterre*, I. 183.

Mais, alors il semble qu'elle fut révoquée à cause de l'issue malheureuse de l'expédition. Cabot et sa famille ne purent trouver grâce devant Henri VII ; ils perdirent leurs privilèges. Plus tard, en 1550, Sébastien, revenu d'Espagne en Angleterre, fit renouveler par Edouard VI la charte de 1496, dans le but de faire un nouveau voyage (1).

Il fallut 3 mois pour terminer les préparatifs de l'expédition. Pierre Martyr dit, en parlant de ce voyage, croyons-nous, que *Sébastien* Cabot (il ne nomme jamais son père) fournit *deux vaisseaux* à ses frais (2) ; selon Gomara (3) et Ramusio (4), le roi les lui fournit tous les deux, laissant à supposer que les Marchands

---

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 56.

2—Pierre Martyr, *De Orbe Novo*, Dec. III, L. VI : " Duo is (Cabotus) sibi navigia propria pecunia in Britannia ipsa instruxit."

3—Gomara, cité par Hakluyt (*Navig. et Voyages*, III, p. 30) et Fumée (éd. 1577, L. II, c. 39) : " Sébastien Gavoto Vénitien... équipa en Angleterre aux dépens du Roy Henry septième, deux vaisseaux..."

4—Ramusio, dans Hakluyt (*Navig. et Voyages*, III, p. 28) : " Who (the King) immediately commanded two carvels to be furnished." Voir " *Discours sur les Epices* ", *Raccalta Di Viaggi*, T. I, p. 415 : " et il... mi armò due caravelle di tutto cio che era di bisogno."

de Bristol équipèrent les trois autres. Or il est à remarquer que ni *Jean*, ni *Sébastien*, pas plus que Colomb, n'étaient en état de se pourvoir de navires. Aussi Ramusio dit d'une manière générale que le roi les lui fournit (1). Raimondo donne comme preuve que *Jean* Cabot était pauvre, le fait seul qu'il accepte de petits présents de la main du roi. Les riches marchands de Bristol ont pu lui offrir un crédit assez considérable, tandis que le roi lui-même donnait quelque argent (2) En effet, parmi les dépenses de la *caisse privée* du roi, à la date du 22 mars et du 1er avril 1498, on voit que quatre *versements* furent payés à différentes personnes à titre de prêt ou de récompense parce qu'elles vont partir pour l'*ile nouvelle* : " for their going towards the new Isle."—Un certain Lanslot Thirkill de Londres, et probablement maître de navire, reçoit 40 louis, en deux versements ; le même, avec Thomas

1—Ramusio, dans Hakluyt (*Navig. et Voyages*, 28), dit, en parlant de Sébastien : " who sailed... at the charges of king Henry the seventh..." Voir préface du Vol. III, éd. de 1606, Venise : il qual havea navicato... a sprese già del Rè Henrico VII..." et *Discours sur la Nouvelle-France*, éd. 1565, Venise. (Ibid.)

2—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 57. Lettre de Raimondo 18 déc. 1497.

Bradley, reçoit encore 30 louis, à titre de prêt ; à un John Carter on donne 2 louis de récompense " for his going to the new isle (1)."

XII

Au commencement de mai, la flotte portant 300 hommes appareillait à Bristol (2).

Ces 300 hommes ne devaient pas être des criminels (*convicts*), comme l'avait proposé Cabot, d'après Raimondo. Le permis royal autorise le navigateur à n'enrôler que des *volontaires* ; il n'y a pas un mot qui se rapporte au choix de criminels. Hakluyt, en reproduisant le manuscrit de Fabyan, n'en dit pas davantage.

Jean Cabot avait encore avec lui son fils Sébastien. L'ambassadeur d'Espagne, De Ayala, assure que l'expédition devait rentrer au port en septembre.

La mer se montra inclémente, et l'un des navires, en grande détresse, dut relâcher en Irlan-

---

1—R. Biddle, *Memoir*... 86. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 57.

2—Pierre Martyr, *De Novo Orbe*, Dec. III, lib. VI p. 267 : " tendens cum hominibus tercentum ad septentrionem."

Gomara (traduct. de Fumée, éd. 1577, Livre 2, c. 39) : " Il (Sébastien) mena avec soi trois cents hommes..."

de : il s'y trouvait à bord un *moine Augustin* (Blackfriar) nommé *Buel*. Cabot continua son voyage avec les quatre autres navires (1).

La flotille, si nous en croyons Pierre Martyr et Ramusio, cingla vers le nord-ouest, à la recherche du Cathay. Longtemps ils suivirent la côte du Labrador, courant vers l'océan arctique. Mais au mois de juillet, selon Pierre Martyr, et le 11 juin, d'après Ramusio (2), Cabot rencontra des glaces qui étaient de nature à fatiguer ses navires ; les jours avaient une durée presque continuelle, ce qui lui fit redouter la longueur des nuits à certaine époque de l'année. Pour ne pas s'exposer à de tels dangers avec un personnel aussi nombreux, Cabot vira de bord bien convaincu qu'il n'y avait pas de passage de ce côté. Pierre Martyr (3) donne le même récit : " tendens......ad septentrionem donec etiam Julio mense vastas repererit glaciales moles pelagô natantes : et lucem ferè perpetuam, tellure tamen libera gelu liquefacto : " quare coactus fuit, uti ait, vela vertere et occidentem sequi." Les mêmes détails sont narrés dans Ramusio (4) et Gomara (5).

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 57. *Lettre de De Ayala*, 25 juillet 1498.

2—Préface du III vol. p. 6.

3—*De Orbe Novo*, Déc. III, l. VI, 267.

4—*Sommario de l'Indiè occidentali*, p. 35, D,—Préface du IIIe vol., p. 6.

5—*Hist. générale des Indes occidentales*, trad. de Fumée, L. II., 49-50.

" Les jours estoient fort longs quasi sans nuict et pour ce peu qu'y en avoit encor estoiët elle fort claire. C'est une chose certaine qu'à 60 degrez les jours sont de 18 heures. Gavoto sentant le froid, et voyant la rudesse de ce quartier, tourna vers Ponent, se rafreschissant à Baccaleos." Gomara est le seul qui mentionne un arrêt à Baccaleos.

Il semble prouvé que Jean Cabot navigua *en longeant les côtes* du Labrador, car Eden (1) fait cette remarque : " Cabot told me that this ice is of fresh water." Cependant il n'est pas facile de dire l'endroit précis où le marin changea sa course. Gomara (2) affirme que Gavoto " print la route d'Islande au-dessus du Cap de Labeur (Labrabor) jusques à ce qu'il se trauva à 58 degrez " et par delà (3). D'après l'auteur de l'*Histoire générale des Voyages*, (4) les voyageurs " s'élevèrent jusqu'au cinquantième degré de latitude du Nord " ; puis il cite Gomara et Ramusio. Ce dernier, dans le *Sommario de l'Indiè Occidentali* (5), donne 55 degrés comme extrême limite de la course ; tandisque la *Conversation*

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 19.

2—*Hist. générale des Indes Occidentales*, trad. de Fumée, L. II, 49.

3—Ces trois derniers mots sont une addition faite par le traducteur.

4—Didot., Paris 1754, XII, 99.

5—P. 35, D.

de Caphi (1) donne le chiffre 56. Dans la préface du troisième volume (2), Ramusio prétend avoir une lettre où Sébastien Cabot lui a dit qu'il était allé jusqu'au soixante-septième degré et demi. H. Ellis, dans son *Voyage à la Baie d'Hudson* (3), croit que ce dernier chiffre est une erreur, mais son opinion n'est pas suivie par la généralité des écrivains. Suivant la *Relationi universali* de Giovanni Botero (4), " Sébastiano Gabotto, a spresse di Arrigo VII d'Anglaterrâ, sivô a gradu 67 e non passo oltra per li freddi." " Il fit voile avant... en la partie septentrionale *Labrador*, jusqu'à venir à 97 degrés et demi (pour 67½ évidemment) trouvant toujours la mer ouverte," dit Pierre Bergeron. (5)

Selon DeBry (6), " Gabottus... primus cuspidem Baccaleos detexit... atque etiam ulteriùs *usque ad* 67 *gradum versus polum articum* ". Son opinion est adoptée par Belle-Forest dans la *Cosmographie Universelle* (7),

1—Hakluyt, *Voy.*, *Nav.*, III, 28.

2—Ramusio, *Viaggi*, discours préliminaire, p. 6.

3—Vol. I, p. 4 et seq.

4—Pars I, lib. IV, 98b.

5—*Traité de la Navigation*, LaHaye, 1735, X, 26.

6—*Grands Voyages*, IV, 69.

7—Paris, 1576, II, 2175.

et par Chauveton dans son *Traité du Nouveau Monde* (1). Pinkerton (2) donne soixante-sept degrés et demi.

A voir l'ensemble de ces témoignages déjà anciens, il est difficile de révoquer en doute les assertions de Biddle qui fait entrer Cabot dans la Baie d'Hudson. Il est vrai qu'il place ce voyage sous les auspices de *Sébastien*, en l'année 1517 ; mais, aujourd'hui, la réalité de ce voyage est révoquée en doute, de sorte que, si les Cabot sont jamais entrés dans la Baie d'Hudson, il faut que ce soit au cours du voyage de 1498, et la gloire en revient à *Jean* Cabot.

XIII

Jean Cabot, nous l'avons vu, s'était arrêté à Baccaleos pour y prendre un peu de repos. De ce point, l'expédition longea les côtes des Etats-Unis jusqu'au trente-sixième degré de latitude, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur de Gibraltar, se trouvant entre Cuba et la terre ferme : " tetenditque (3)(Cabotus) tantum ad meridiem, littore sese incurvante, ut Herculei freti latitudimis ferè gradum æquarit ; ad occidentemque profectus tantum est, ut Cubam insulam a lævo, longitudine graduum

1—Génève, 1579, 141.
2—Voyages, XII, 158.
3—P. Martyr, *De Orbe Novo*, Dec. III, L. VI, 232.

pene parem, habuerit." Ce récit est conforme à celui de Ramusio et de la plupart des historiens subséquents. Cette course vers le sud était l'exécution des plans exposés par Jean Cabot au retour de son premier voyage, savoir : trouver de ce côté le chemin du Zipangu et du pays des Epices.

Pendant ce voyage, le navigateur descendit sur plusieurs points de la côte, vit les indigènes vêtus de peaux de bêtes, mais assez intelligents pour faire usage de cuivre. Dans ces parages, le poisson était en si grande abondance que la marche des vaisseaux en était quelquefois retardée ! Les ours, dont le nombre paraissait très grand, se nourrissaient de poissons. Ces animaux plongeaient dans l'eau pour saisir leurs victimes avec les griffes, puis les tiraient sur le rivage. Tous ces détails se trouvent dans les écrits de Pierre Martyr (1) et de Ramusio (2).

L'auteur de l'*Histoire générale des voyajes* (3) affirme "sur le témoignage de quelques anciens écrivains, qu'il (Cabot) ne débarqua même en aucun endroit ni de l'Ile ni du Continent."

Vu ses instructions et sa manière d'agir lorsqu'il toucha le Cap-Breton en 1497, il est impossible de croire que Jean Cabot ne dressa aucun acte de prise de possession. Sur la

---

1—*De Orbe Novo*, Dec. I, VI, 233.
2—Sommario..., 35, D.
3—Didot, Paris, 1754, XV, 92.

carte de Michael Loke, 1582, l'auteur a gravé sur la délinéation du Cap-Breton et des pays placés au sud, cette légende courte, mais expressive : " J. Gabot, 1497 " (1), ce qui fait bien voir que l'on attribuait à Cabot la découverte de ces régions connues depuis sous le nom de Floride.

P. Bergeron (2), à propos de la Floride, dit que " *Sébastien* (lisez *Jean*) *Gavot* fut le premier qui découvrit cette partie de l'*Amérique* septentrionale," au nom de Henri VII, roi d'Angleterre. La même affirmation se trouve dans les *Voyages* (3) de Pinkerton, avec la remarque fort judicieuse que Cabot est le premier découvreur de l'Amérique du Nord. Cela s'entend de la terre ferme, qu'il avait touchée, près d'une année avant Christophe Colomb. Ce dernier découvrit les Antilles en 1492, mais ne toucha le sol de la Colombie, Amérique du Sud, que le 30 mai 1497. Ellis (4) affirme que " *Jean Cabot* parvint dans ce voïage jusqu'au Cap de la *Floride* " et qu' " on ne peut lui refuser l'honneur de la première découverte de l'*Amérique Septentrionale* ". La même opinion est soutenue par A.-G. Camus (5).

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 39.
2—*Traité de la Navigation*, XVII, p. 59.
3—XII, 159.
4—*Voyage à la Baie d'Hudson*, 1750, 6.
5—*Mémoire...*, Paris, 1802, 46.

Cette vaste région ne reçut le nom de Floride qu'en 1512, lorsque Ponce de Léon en prit possession au bénéfice de Ferdinand-le-Catholique. L'Espagne était probablement loin de soupçonner l'existence des droits de l'Angleterre sur tout le pays situé au sud du St-Laurent et du Cap-Breton, et désigné par Cabot sous le nom général de *Baccaleos*. Elisabeth ne voulut pas, comme nous l'avons vu, sacrifier les droits de sa couronne. " Cabota, dit Hakluyt ,(1) in the yeere 1597 (pour 1498) had discovered all this tract for the crowne of England."

Les revendications d'Elisabeth s'étendaient à toute l'Amérique du Nord, depuis la Floride inclusivement, jusqu'au soixante-septième degré et demi, sans tenir compte des prétentions françaises sur la vallée du St-Laurent et sur l'Acadie. Quelle joie, si elle avait pu entrevoir les triomphes des armées britanniques, en 1760 ! Ce que la diplomatie d'alors n'a pas voulu céder à l'Angleterre, le sort des combats le lui a remis, quand le drapeau français repassa les mers.

XIV

Jean Cabot étant arrivé vers le 36eme degré, constata que les vivres se faisaient rares ;

1— *Voyages, Navig.*, III, 368, en marge ; il fait, au même endroit, arriver Colomb en 1592.

l'expédition reprit donc la route d'Angleterre, où elle n'arriva pas avant le mois de novembre (1) 1498. On ne saurait dire à quelle date s'effectua l'entrée au port. Tous les récits qui ont trait à ce voyage sont vagues et très peu satisfaisants.

Nous avons néanmoins une lettre écrite à Londres par le nouvel ambassadeur espagnol, Pedro de Ayala, protonotaire, en date du 25 juillet 1498. Elle fut découverte dans les archives espagnoles de Simancas en 1860 par Bergenroth.—Voici la traduction de ce document adressé à Ferdinand et à Isabelle : " Je pense que Vos Majestés ont déjà entendu raconter que le roi d'Angleterre a équipé une flotte pour découvrir certaines îles et certains continents qui, lui a-t-on dit, ont été trouvés par des individus de Bristol, qui avaient préparé quelques vaisseaux dans le même but, l'*an dernier*.—J'ai vu la carte que le découvreur a faite ; c'est un génois, comme Colomb, et il est allé à Séville et à Lisbonne demander du secours pour faire ses découvertes. Les citoyens de Bristol, depuis les sept dernières années, ont envoyé tous les ans, deux, trois ou quatre vaisseaux à la recherche de l'île de *Brasil* (2) et des *Sept Cités*, d'après l'inspira-

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 57.

2—L'île de Brasil, comme les Sept Cités, est une île imaginaire que l'on a placée et déplacée capricieusement, dans l'Atlantique. On

tion de ce *génois*.—Le roi s'est déterminé à envoyer des vaisseaux parce que, l'an dernier, on a apporté la nouvelle qu'ils avaient trouvé une terre.—La flotte se composait de cinq navires, portant des provisions pour une année. On dit que l'un d'eux, où se trouvait le moine *Buil*, est revenu en Irlande, avec beaucoup d'avaries et en grande détresse. Le *génois* a continué son voyage. J'ai vu sur une carte la direction qu'ils ont prise et la distance qu'ils ont parcourue sur mer : et je pense que ce qu'ils ont trouvé, ou ce qu'ils cherchent est ce que Vos Majestés possèdent déjà. On attend leur retour au mois de septembre.—Je pense que ce n'est pas à plus de 400 lieues d'ici... Je n'envoie pas maintenant la carte, ou la " mappa mundi ", que cet homme a faite : à mon opinion elle est fausse, puisqu'il y montre la *terre* en question comme n'étant pas les " *les îles* " (i-e, celles qui vous appartiennent déjà).

Cette lettre nous fait voir que le *génois*, auteur des découvertes faites l'année précédente, est encore le chef de l'expédition en 1498, et qu'il *était parti* lorsque l'ambassadeur envoyait ses remarques aux deux Rois. Si un personnage de l'importance de Jean Cabot fût

---

la voit encore sur des cartes postérieures à 1850. M. Findlay, en 1865, a démontré enfin d'une manière positive qu'elle n'a jamais existé.

mort avant le départ, comme le veut R. Biddle, (1) le fait aurait été connu à la Cour. De Ayala, qui a pris des informations sur le compte de *Jean*, aurait aussi connu sa mort et l'aurait mentionnée, puisque les Espagnols étaient très inquiets à l'occasion des entreprises qu'il avait commencées. Quand De Ayala parle de l'équipement de la flotte *par le roi*, il peut aussi faire une simple allusion à la protection royale. Et pour les tentatives des citoyens de Bristol, faites à la suggestion de Jean Cabot depuis sept ans, dans le but de trouver l'île de Brasil, i.-e. l'île des *bois de teintures*, De Ayala est seul à rapporter cet incident : les Manuscrits de Bristol, qui n'ont pas coutume d'oublier des faits aussi intéressants pour la ville, ne renferment rien à ce sujet. De Ayala était un nouvel ambassadeur : il a pu être mal renseigné ; sinon, il faudrait admettre que *Jean Cabot* a lutté, pour les grandes découvertes de l'Ouest, en même temps que Colomb. Or le fait n'est pas possible : Henri VII aurait utilisé les plans de Jean Cabot dès le retour de Colomb, en 1493.

1—R. Biddle, *Memoir*, p. 81.

Il le fait mourir entre le 3 février et le mois de mai.

Pinkerton, *Voyages...*, XII, 158. (Il suppose que le premier voyage est en 1494, et que Jean mourut après l'obtention de la charte de 1495-6.)

De Ayala nous dit que l'expédition était attendue en septembre... Elle n'était pas encore de retour le dernier jour d'octobre 1498 ; et personne ne sait à quelle date fut effectué ce retour.

L'entreprise n'aboutit à rien. La colonie ne fut pas commencée : " *Il* (*Babate* pour Cabot) *mist bien trois cens hommes en terre*, du costé de l'Irlande au Nord *où le froid fit mourir presque toute sa compagnie...* (2)" Ce fut un fiasco complet. Les marchands de Londres et de Bristol y firent sans doute des pertes assez considérables. Aussi le zèle de l'Angleterre se refroidit pour les expéditions de l'Ouest ; à part quelques courses privées, où les Portugais étaient de compagnie avec quelques marchands de Bristol, en 1501 et 1502, on ne voit aucune tentative de colonisation.

XV

Et Jean Cabot ?... De Ayala est le dernier qui ait parlé de lui. On ne le voit plus à Bristol, en 1501 ou 1502. Est-il mort au retour de son voyage ?—Le chagrin, les fatigues et la honte ont pu briser l'énergie du vieillard, et lui faire aimer la solitude. On affirme qu'il était mort lorsque Sébastien passa au service

---

2—Thévet, *Singularitez de la France Antarctique*, Paris, 1558, c. 74, p. 148.

de l'Espagne en 1512 (1). Il mourut probablement à Bristol, avant Henri VII : on pourrait le prouver à Worcester, où son testament doit se trouver, s'il est mort à Bristol. Nous aurons peut-être plus de détails lorsque les " *Registres domestiques* " de Henri VII seront publiés. Son tombeau est demeuré inconnu.(2)

Il ne nous reste plus rien de Jean Cabot. La carte et le globe dont l'abbé Raimondo a parlé, la " mappa-mundi " à laquelle Don Pedro de Ayala fait allusion, tout est perdu (3). Cependant Juan de Cosa a dû copier quelque chose sur la carte de Jean Cabot. De la Cosa dressa la sienne en 1500, et il y marque les découvertes des Anglais : " Mar descubierta per Yngleses ", et " Cavo de Ynglaterra " (4). Or personne n'a visité ces régions de 1498 à 1500, ni Portugais ni Espagnols. Une carte de Cabot, envoyée aux Deux Rois par leur ambassadeur en Angleterre, a pu seule inspirer De la Cosa ; ou bien, en traçant les côtes de l'Asie, l'auteur y a marqué à peu près les découvertes anglaises.

L'Angleterre n'a pas été reconnaissante à

1—R. Biddle, *Memoir*, p. 84.

2—R. Biddle, *Memoir*, p. 84.

3—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, p. 8, et lettres.—P. Bergeron, *Tr. de la navig.* La Haye, 1735, c. X, 26.

4—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, p. 8, et seq.

l'égard du découvreur : elle n'avait pas encore calculé la portée de son œuvre. Sur le moment, on n'apprécia que le mauvais succès de l'expédition de 1498, et de là le silence s'est fait autour d'un homme qui avait ouvert à son pays d'adoption des contrées lointaines et riches.

Mais l'impulsion était donnée : la marine anglaise s'est perfectionnée jusqu'au point de faire donner à l'Angleterre le titre de *Reine des mers*, et jusqu'à faire accumuler sur les marchés de Londres les richesses de l'Asie et et de l'Amérique, en partie soumises à ses lois.

Un demi siècle plus tard, sur la foi de collectionneurs étrangers, les écrivains anglais, sans se donner la peine de référer aux pièces officielles, attribuent le fruit des voyages de Jean à Sébastien, sans laisser voir que le père leur fût connu. Il n'y a, dans toute la Puissance du Canada qu'un coin de terre qui porte son nom : le canton " Cabot ", traversé par le chemin Kempt et par le chemin Taché, dans le comté de Rimouski.

Lorsqu'il s'est agi, au siècle dernier, de donner à l'Amérique du Nord le nom de *Cabotia* on avait pour but d'honorer la mémoire du fils. Il y eut scission : William Doyle voulait le nom de *Sébastien* au lieu de Cabotia (1770). Dans le cas où, de ces deux noms, le dernier surtout eût fini par être accepté, l'application n'aurait pas été plus juste que celle d'*Amérique* donnée aux découvertes de Chris-

tophe Colomb : on méconnaissait de même le véritable découvreur. (1)

XVI

Il n'y a pas un *titre* officiellement conféré à Jean Cabot. On a vu qu'il était appelé, ou se faisait appeler, " grand amiral " (2) ; mais le titre n'est pas donné par le roi : du moins, les preuves font défaut. Jean Cabot a-t-il été fait chevalier ?—Campbell lui donne le titre de " *Sir John Cabot* " (3). — Campbell, comme plusieurs autres, n'a pour preuve que l'*inscription* placée sur le portrait de *Sébastien* fait par Holbein. On y lit ces mots :

Effigies. Sebastiani Caboti.
Angli. Filii. Johannis. Caboti. Vene
ti. militis. aurati. Primi. invent
toris. Terræ novæ sub Henrico VII. Angl
læ Rege. (4)

Purchas croit que *militis aurati* se rapporte à Sébastien et l'appelle *Sir Sebastian Cabot.* Campbell l'applique au père et dit " Sir John Cabot ".—" Tous se trompent, dit Biddle : le

1—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 51.

2—Lettre de Raimondo, 18 déc. 1497. J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 55.

3—Campbell, " *Lives of the Admirals* ".

R. Riddle (*Memoir*... 182) cite Purchas et Campbell.

4—J. Winsor, *Nar. and Crit. H.*, III, 31.

vrai mot latin pour rendre l'expression *chevalier* à cette époque n'est pas *miles auratus*, mais *eques auratus*, et cette dernière expression est celle que l'on trouve usitée dans tous les documents contemporains ". Il finit par nier que Jean et Sébastien aient été *chevaliers*.

Pour ma part, j'accepte le sens qu'il donne aux mots *miles* et *eques*.—*Eques* est le titre honorifique de la basse noblesse, équivalent de *Ecuyer*,—tandis que le mot *miles* est celui de la haute noblesse. Il est peu probable que Jean Cabot ait jamais obtenu ce titre, vu les circonstances malheureuses où il a fini sa carrière. D'ailleurs, sur les manuscrits " Cotton " (1), où l'on trouve les *noms* et les *armes* de ceux qui ont été faits *chevaliers* au temps des Tudors, le nom de Jean, de même que celui de son fils, n'est cité nulle part. D'où il faut conclure que ni l'un ni l'autre ne furent honorés de ce titre. Purchas et Campbell se sont donc trompés.

Avons-nous au moins un portrait de Jean Cabot ?—Peut-être. Le 16 avril 1869, M. d'Avezac disait à la Société Géographique de France, que Valentinelli de Venise lui avait envoyé une *photographie* d'un portrait de *Jean Cabot* (fait par Grizellini) (2). Ce portrait est reproduit dans l'ouvrage de Carlo Barrera

---

1—R. Biddle, *Memoir*, p. 182, Mss. Cotton (Claudius, C. III).

2—J. Winsor, III, p. 58.

Pezzi " Mémoire de Giovanni Cabotto ", publié à Venise en 1881, mais l'*auteur* ne dit pas un mot du portrait-médaillon placé en tête de son ouvrage. Ce portrait aurait pour nous une valeur plus grande que celui de Sébastien

Dans cette brève esquisse de la vie et des œuvres de Jean Cabot, je n'ai pas la prétention d'avoir élucidé tous les points obscurs de cet intéressant sujet ; il reste encore bien des voiles à soulever. L'avenir amènera de nouveau documents authentiques qui feront peut-être modifier quelques unes des opinions émises ci-dessus.

Toutefois, il y a un fait qui ne saurait changer et qui est au-dessus de tout doute, c'est que Jean Cabot est le véritable découvreur de l'Amérique du Nord, et l'auteur des voyages de 1497 et 1498 ; sur ce point, nous répondrons aux détracteurs par cette boutade de Stevens à Nicholls, en 1870 : Sébastien Cabot *moins* Jean Cabot *égale* zéro,

Sébastien Cabot—Jean Cabot = 0.

